

# **COMPTE-RENDU DE CHANTIER**



### **BOUYGUES IMMOBILIER**

### Résidence COLBERT à Reims

Compte-rendu n°20 du 24/10/13

Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

Date:

25/10/13

Référence :

I-TB13092 - 26

Emetteur: Patrick URBAIN

Intervenants	Représentant	e-Mail	P	D	CPR
Maître d'Ouvrage					
BOUYGUES IMMOBILIER	Thomas HUMBERT	t.humbert@bouygues-immobilier.com		Х	
9, rue André Pingat	<b>P</b> : 06 98 58 46 66	DC 30 SW2			
51751 Cedex REIMS	Ludovic WAXIN	I.waxin@bouygues-immobilier.com		Х	
T: 03 26 89 86 60 F: 03 26 89 86 70	P: 06 50 38 18 56				
	Mr LAGOUGE				
Architectes					
Atelier d'architecture	Philippe Charles DUBOIS	duboisetassocies@wanadoo.fr		х	
Ph-Ch DUBOIS	<b>P</b> : 06 24 94 19 56				
10, rue de Saint-Quentin	Philippe LAUZANNE		P	Х	
75010 PARIS	P:				
T: 01 53 35 05 10 F: 01 53 35 05 15					
BET STRUCTURE + Visas					
ARNOULD BE	Alain ARNOULD	abe@arnould-be.com		Х	
33 Rue de Longueville	<b>P</b> : 06 11 98 28 15 Clément MOUCHENE	emaushana@arnauld ha aam	P	v	
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	P:	cmouchene@arnould-be.com	"	X	
T : 03 24 59 46 74 F : 03 24 59 46 85 Aménageur site	<u> </u>				
PLURIAL	Isabelle LEGRAND	i.legrand@effort-remois.com		х	
7 Rue Marie Stuart	P: 06 47 76 22 81	inegrand@enort-remois.com		^	
51100 REIMS	Lionel CLEAU	l.cleau@effort-remois.com			
T: 03 26 04 98 11 F:	<b>P</b> : 06 79 84 31 20				
BET ELEC - FLUIDE					
CAP INGELEC	Mathieu LANGRENE	m.langrene@capingelec.com		Х	
160, rue Victor de Broglie	P: 06 29 30 15 98				
51430 BEZANNES	Clément VAROQUIER  P: 06 12 17 05 57	c.varoquier@capingelec.com		X	
T: 03 26 79 11 99 F: 03 26 04 41 41	P. 00 12 17 05 57				
OPC					
CAP INGELEC	Patrick URBAIN	p.urbain@capingelec.com	P	х	
160, rue Victor de Broglie	<b>P</b> : 06 71 72 60 96				
51430 BEZANNES					
T: 03 26 79 11 99 F: 03 26 04 41 41					
1.00 20 04 41 41					L

Prochaine réunion le jeudi 31 octobre 2013 à partir de 14h00 sur site Ordres du jour :

14h00 : avancement chantier + coordination TCE connus



CONTROLE TECHNIQUE			
SOCOTEC	Sylvain MARANDON	sylvain.marandon@socotec.com	
34 Rue du Moulin	P: 06 25 04 20 04	<u>syrvam.majandon@socotec.com</u>	
51100 REIMS	Sébastien MANCHET	sébastien.manchet@socotec.com	x
T: 03 26 40 60 40 T: 03 26 40 60 40	<b>P</b> : 06 18 94 41 52		"
COORDINATION SSI			
DEKRA	Cédric KHAZNADJI	cedric.khaznadji@dekra.com	x
54 Rue Saint Léonard – ZI Sud Est	P: 06 80 59 99 82		^
51686 REIMS CEDEX 2	Anne-Lise LE MEILLEUR	anne-lise.le.meilleur@namixis.com	x
T: 03 26 85 27 03 T: 03 26 85 90 20	P: 06 29 19 26 03		
BET ACOUSTIQUE			
ECHOLOGOS	Dominique NOEL	reims@echologos.com	x
16 Rue du Général de Gaulle	P: 06 81 59 21 64		
51400 LOUVRY LOUVERCY	Laura NACZAJ		X
T: 03 26 66 12 58 F:	P:		
BET THERMIQUE			
SYNAPSE Ingénierie	Vincent PINCHON	synapse.reims@wanadoo.fr	x
53, rue Vernouillet	<b>P</b> : 06 18 03 36 97		
51100 REIMS			
T: 03 26 66 12 58 F:			
COORDINATION SPS	Ed. FONDEUD		
DEKRA	Eric FONDEUR P: 06 29 79 30 90	eric.fondeur@dekra.com	X
54 Rue Saint Léonard – ZI Sud Est	Philippe SOTER	philippe.soter@dekra.com	x
51686 REIMS CEDEX 2	P: 06 23 24 31 77	primppe.soter@dekra.com	^
	Valentin COUNOT	valentin.counot@dekra.com	x
T: 03 26 85 90 27 F: 03 26 82 53 60	<b>P</b> : 06 09 18 37 64		
ETUDE SOLS / POLLUTION			
GINGER CEBTP	Emmanuel GARNIER	e.garnier@gingergroupe.com	
27a', rue des Blancs Monts	<b>P</b> : 07 61 65 59 02		
51350 CORMONTREUIL			
T: 03 26 87 86 07 F: 03 26 87 86 01			
BET AMIANTE			
BSSI CONSEILS	Sabrina LOPES	sabrina.lopes@bssi-conseils.com	X
8, rue Albert Einstein	P:		
54320 MAXEVILLE			
T: 03 83 96 33 30 F: 03 83 96 87 60			
BET PLOMB			
DEKRA	Cédrik PERINET	cedrik.perinet@dekra.com	X
Parc Telmat – Bâtiment B	P:		
78, rue Gustave Delory			
59810 LESQUIN			
T: 03 20 16 33 71 F: 03 20 87 68 67			
BET CHARPENTES ET PLANCHERS BOIS			
EXP'BOIS	Hervé BERCAUD	expbois10@orange.fr	X
24 avenue de Chomedey de Maisonneuve	<b>P</b> : 06 10 96 58 01		
10000 TROYES			
T: 03 25 40 33 00 F: 03 25 73 18 86			



CONCESSIONNAIRES

CONCESSIONNAIRES				
Assainissement et eau potable				
REIMS Métropole	Pierre LASNIER	pierre.lasnier@reimsmetropole.fr	X	
Direction de l'eau et de l'assainissement	P:		1 1	
Service raccordement et exploitation réseaux				
T: 03 26 77 83 30 F:			1 1	
Voirie				
REIMS Métropole	Bruno GASNIER	bruno.gasnier@mairie-reims.fr		
Direction de la voirie	P:			
T: 03 26 77 81 08 F:				
Eclairage Public				
REIMS Métropole	Stéphane HUMBERT	stephane.humbert@reimsmetropole.fr		
Direction de l'éclairage public	P:			
T: 03 26 77 71 42 F:				
Fibre Optique				
REIMS Métropole	Thierry SABY	thierry.saby@reimsmetropole.fr		
Direction systèmes d'information et Télécom	P:			
T: 03 26 35 52 07 F:				
Espaces verts				
Ville de REIMS	Philippe DEFORGES	philippe.deforges@mairie-reims.fr		_
Direction des espaces verts	P :			
T: 03 26 77 72 17 F:				
ERDF			-	
ERDF	Yves LAMOUCHE	yves.lamouche@erdf-grdf.fr	X	
	<b>P</b> : 03 26 04 91 49			
	Daniel BEURNEL	daniel.beurnel@erdf-grdf.fr	x	
	<b>P</b> : 03 26 04 90 49			
	Philippe GARET	philippe.garet@erdf-grdf.fr		
T: 03 26 04 90 93 F:	<b>P</b> : 06 21 68 24 51			
GRDF				
GRDF	John FENDER	john.fender@grdf.fr		
<del>* · · = ·</del>	P: 06 32 13 61 19	jointiondoragidiai		
	Benoit JUPILLAT	benoit.jupillat@erdf-grdf.fr		
	<b>P</b> : 06 63 73 23 49			
T: 03 26 F:				
France Télécom Orange				
France Télécom Orange	Morgan CARDON	morgan.cardon@orange.com	Х	
	<b>P</b> : 06 71 56 96 90			
	Samira SELLALI	samira.sellali@orange.com		
T: 03.26.49.34.73 F:	<b>P</b> : 03 28 39 09 47			
1.03.20.43.34.73 F	-			

Intervenants Extérieurs

MOE Chantier BERDIN			
Agence FOUQUERAY JACQUET	Gilles TOURNAY	gt.jmjacquet@orange.fr	
50, boulevard Lundy	P: 06 13 63 93 78		
51100 REIMS	Olivier GOSSET	og.jmjacquet@orange.fr	
	<b>P</b> : 06 18 80 78 29		
T: 03 26 47 84 63 F: 03 26 88 36 12			
Gros-Œuvre Chantier BERDIN			
CARI	Julien FRANSORET	j.fransoret@cari.fayat.fr	
136, rue Léon Faucher	P: 06 15 44 65 25		
51100 REIMS			
T: 03 26 07 08 09			



N° lot	Désignation du lot	Entreprises	Représentant	e-Mail	P A E	D	CPF
00 01 02 T: 03	Démolition / Désamiantage / Gros œuvre / Terrassements 26 51 00 59	BEC CONSTRUCTION ZA des Terres Rouges 51208 Epernay F: 03 26 51 69 49	Stéphane RIGAUD Cédric FROMENTIN P: 06 30 55 26 24 Sébastien ALLARD P: 06 30 55 28 51	becconstruction@becchampagne.fa yat.com	Р	X	14h0
03	Chapes	Roger MORISOT Carrelage 7, rue des Létis 51430 BEZANNES	Roger MORISOT P: 06 72 44 01 16	morisot.carrelage@orange.fr	A	Х	
	26 07 01 34	<b>F</b> : 03 26 46 20 51				15	0 €
04	Charpente bois		M. P:				
T.)		F:					
05 T : 02 (	Couverture 24 32 29 42	ZAC Verte 08430 POIX TERRON F: 03 24	M. BESTEL  P: 06 75 44 90 92  M. MARY  P: 06 33 27 02 80	cdfarden@orange.fr	P	Х	14h00
06	Ravalement de façades	DECO FACADE 51 ZA des Blancs Fossés 19, rue des Blancs Fossés 51370 ORMES	Ahmet DELIKAYA P: 06 22 83 37 78 Ferhat ISIK P:	info@decofacade51.fr	Р	X	14h00
07	Echafaudage	F: 03 26 35 70 81  PROTECT ECHAFAUDAGE  52, rue des Garennes  57155 MARLY	M. MAGALHAES P: 06 29 82 24 23	protect-echafaudages@orange.fr	A		14h00
	37 21 19 74	<b>F</b> : 03 87 21 99 62				15	0€
80	Etanchéité		M. P:				
T:		F:					
09	Menuiseries Extérieures Bois	COUVAL ZI Les Meix 88360 RUPT sur MOSELLE	Michel BERCHE  P: 06 32 55 65 87  Stéphane RICHARD	michelb.couval@wanadoo.fr srichard.couval@hotmail.fr	P	x x	14h00
	29 24 34 27	F: 03 29 24 43 24	P: 06 88 23 12 15	-			
10 13	Menuis. Ext. Aluminium Serrurerie	ARTI PRODUCTION  ZA de la Poterie  08000 PRIX Les MEZIERES	M. PAUBON P: Daniel BROUTIN	daniel.broutin@arti-production.fr	A	х	14h00
	24 37 58 56	<b>F</b> : 03 24 37 60 50	P: 06 13 09 17 77			15	
11	Cloisons / Doublages / Faux plafonds		M. <b>P</b> :				
Τ:		F:					
12	Menuiseries Intérieures	CARI Menuiserie 136, rue Léon Faucher BP 2759 51065 REIMS Cedex	Pierre CARRE  P: 06 13 02 23 85  Gaël PIERRAT  P: 06 17 54 91 00  Guillaume DELAUZUN	p.carre@cari.fayat.com g.pierrat@cari.fayat.com	E	x x x	
<b>T</b> : 03 2	26 48 42 43	<b>F</b> : 03 26 07 44 57				61.14	
12 A	Escaliers Intérieurs bois	ESCAO 25, rue de la Gare 10270 LUSIGNY sur BARSE	Bruno DIERCKENS  P: 06 08 97 42 99  Christophe VIALLELE	b.dierckens@escao.fr	Α	X	
<b>T</b> : 03 2	25 43 84 00	F: 03 25 41 26 18	<b>P</b> : 06 80 21 59 56			15	0€
14	Ascenseurs						
Т:		F:					
15	Carrelage / Faïence		M. P				
		F;					



16	Sols souples		M. P:				
Τş		F					
17	Peinture		M. P:				
T:		F:					
18	Electricité – CF et cf / Chauff. Elect.	BLANCHARD 20, avenue des Coïdes BP 39 51370 Saint Brice Courcelles	Frédéric BOUSTEILA P: 06 60 04 25 72 Vincent ROSIEZ P: 06 60 11 49 58 P.H. BOURCHERE	blanchard.electricite@wanadoo.fr	Р	X	14h00
T:03	26 84 49 21	F : 03 26 84 49 26	(Siemens)			1	8
19 20 A	Ventilation / Désenfumage Plomberie san	HERVE THERMIQUE 22, rue Charles-Marie Ravel 51520 Saint Martin sur le Pré	Christian BOUCHER  P: 06 22 26 44 12  F.X. NOGARO  G. JOSSE	christian.boucher@herve-thermique.com	A	X	14h00
	26 64 31 74	F: 02 47 68 35 74				15	0€
20 B	Mobilier	DENIS INDUSTRIE 39, rue du Général de Gaulle 85140 LES LANDES GENUSSON	Gilles CLOCHARD P: 06 28 60 50 92	gilles.clochard@denisindustries.fr		X	
T:02	51 66 73 70	F: 02 51 91 60 16					
21	V.R.D. / Espaces Verts		M. <b>P</b> :				
T1		Fig					

P : Présent

PAE : Présent absent excusé

D : Diffusion

CPR : Convoqué à la Prochaine Réunion

Sans observation sous 1 semaine, ce compte-rendu sera considéré comme approuvé par les intervenants

N°	Points abordés	Action	Délai
Α	ADMINISTRATIF		
<b>A.1</b> 16/05/2013	Situations de travaux  L'avancement en vue de présentation d'une facture mensuelle sera soumis à l'acceptation de l'OPC le 20 de chaque mois par mail. L'OPC retournera cette proposition avec ou sans remarque à l'entreprise. L'entreprise établira alors sa facture ainsi que le certificat de paiement ( modèle joint au CR ) qu'elle transmettra à l'Architecte en 4 exemplaires originaux. L'Architecte visera le certificat de paiement et la facture puis transmettra l'ensemble à BI pour le 25 du mois. BI retourne cet ensemble accompagné du bon pour acompte à l'entreprise pour signature. L'entreprise transmet ensuite à la compta BI à Issy-Les-Moulineaux.		
<b>A.2</b> 02/05/2013	Compte Prorata  • Gestion compte-prorata : voir note jointe au dossier marché "Dépenses d'intérêt commun & Compte-prorata"		
A.3	<u>Transmission de documents</u>		
<b>A.4</b> 02/05/2013	Sous-traitants  • Voir annexe 4 du CCCM et pièces associées (voir check list des documents à fournir à BI jointe au CR 12 et CR 13)		
В	POINT PLANNING		
<b>B.1</b> 02/05/2013	Planning TCE  • Le planning marché GO établi par BI est joint au CR - Vu le 20/06/13 : Planning mis à jour selon document BEC reçu le 13/06/13 joint au CR		
B.2	<u>Intempéries</u>		
С	MOU / MOE / AMO / OPC / BET		
<b>C.1</b> 23/05/2013	<ul> <li>En séance, BEC informe que seules les zones d'intervention GO seront traitées en déplombage. Vérifier avec CSPS et entreprises consultées si les différentes méthodologies de réalisations sont compatibles avec une présence de plomb sur des zones non traitées - Vu le 13/06/13 : BI doit contacter direction BEC pour traiter le sujet - Vu le 20/06/13 : Document localisant les zones traitées par l'entreprise remis en séance par BEC - Vu le 27/06/13 : problème à voir de toute urgence entre BI et BEC - Vu le 18/07/13 : examen du problème en cours chez BI - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 12/09/13 : BEC établi un état des lieux des travaux réalisés et BI contacte Inspection du Travail - Vu le 19/09/13 : chiffrage BEC en cours + RDV BI avec IT à prendre - Vu le 26/09/13 : devis transmis selon BEC / pas retour sur position IT - Vu le 03/10/13 : ananlyse en cours chez BI - Vu le 24/10/13 : en attente retour de la part de BI</li> </ul>		

N°	Points abordés	Action	Délai
30/05/2013	BOUYGUES Immobilier ( suite )  Communiquer un détail exhaustif des différents points modifiés en cours de négociation avec les entreprises - Vu le 13/06/13 : note informative en cours de préparation par BI sur les points modifiés et/ou adaptés en cours de négociation + voir CR archi au §2 pour les réponses apportées en séance le 13/06/13 - Vu le 20/06/13 : en attente note informative BI - Vu le 27/06/13 : document pas reçu ( à faire pour chaque lot avec lequel vous avez négocié des adaptations par rapport au dossier DCE ) - Vu le 11/07/13 : rappel en séance + BLANCHARD souhaite savoir comment sont traités les faux-plafonds notamment dans les niveaux supérieurs variantés pour la dalle béton ( dalle pleine en remplacement de plancher collaborant ) - Vu le 18/07/13 : rappel en séance sur la nécessité à connaître précisemment les modif appotées par BI en négo + confirmation de maintien de faux-plafonds au R+3 dans les pièces d'eau de slogts ( passage VMC vers cuisine ) + dans circulation ( passage électricité + eau froide ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour		Derai
13/06/2013	Vu le 19/09/13 : BI établi une liste exhaustive des points négociés avec les entreprises - Vu le 26/09/13 : pas d'élément reçu - Vu le 03/10/13 / BEC transmet une liste exhaustive à BI précisant le détails de prestations "adaptées" en négociation pour validation - Vu le 10/10/13 : à la lecture des mails reçus par BEC, les différents points de divergence ne sont pas éclaircis  • Donner directives sur implantation définitive du transfo ( dans local sous porche secteur Effort Rémois ou en extérieur côté Berdin ) : incidence sur fourreaux sous dallage suivant implantation - Vu le 20/06/13 : rappel - Vu le 27/06/13 : rappel sur l'urgence : coulage dallage prévu en semaine 34 ( du 19 au 23/08 ) - Vu le 04/07/13 : Présence de Mr LAMOUCHE demandée à la réunion du 11/07/13 ( voir mail CAP du 02/07/13 ) = information transfo indispensable - Vu le 11/07/13 : implantation transfo dans local "Effort Rémois" à confirmer - Vu le 18/07/13 : décision à formaliser ( option considérée pour passage des fourreaux sous dallage ) - Vu le 22/08/13 : information confirmée par PLURIAL ( voir mail Mme LEGRAND du 22/07/13 ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 12/09/13 : RDV programmé		26/09/2013
	avec ERDF (Mr ROBELET) le 26/09/13 à 14h00 (présence impérative)  Vu le 19/09/13 : BI informe que la décision finale concernant l'implantation du transfo ne sera peut-être pas connue le 26/09/13 = BI demande à BLANCHARD de prévoir les fourreaux pour permettre l'implantation du transfo suivant les deux cas de figures envisagés : dans local Effort Rémois à RDC passage traversant ou à l'extérieur à l'angle S/O de la parcelle rue Ponsardin - Vu le 26/09/13 : réunion du 26/09/13 annulée suite annonce absence ERDF + changement interlocuteur ERDF - Vu le 03/10/13 : BI prend contact avec les instances supérieures de l'Effort Rémois pour avancer sur le sujet - Vu le 10/10/13 : suite explications données par Mme LEGRAND et Mr LAMOUCHE en séance, il reste deux possibilités : transfo sous hall RDC ou transfo extérieur côté rue Ponsardin (MOE précise que cette dernière solution ne fait pas partie du PC actuel ). BI doit prendre une décision le 11/10/13 - Vu le 17/10/13 : BI demande que le transfo soit maintenu en extérieur = demande PCM à faire de toute urgence		
04/07/2013 18/07/2013	<ul> <li>Communiquer choix cabine ascenseur</li> <li>Communiquer plan RDC + plan de coupe à France Télécom ( urgent ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 03/10/13 : donner suite à mail FT du 02/10/13 ( devis signé à retourner ) - Vu le 10/10/13 : informer MOE et OPC des suites données - Vu le 24/10/13 : Mr CARDON informe qu'aucune demande raccordement n'est parvenue chez FT</li> </ul>	rappel rappel	

N°	Points abordés	Action	Délai
22/08/2013	BOUYGUES Immobilier ( suite )  Faire demande de raccordement tarif vert auprès de ERDF ( voir point 2 du mail du 22/07/13 reçu de Mme LEGRAND ) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 12/09/13 : RDV programmé avec ERDF ( Mr ROBELET ) le 26/09/13 à 14h00 ( présence impérative ) - Vu le 26/09/13 : réunion du 26/09/13 annulée suite annonce absence ERDF + changement interlocuteur ERDF = demande raccordement tarif vert à faire auprès de Mr MICHEL ( 03 83 97 42 17 ) - Vu le 03/10/13 : BI prend contact avec les instances supérieures de L'Effort Rémois et avec ERDF - Vu le 10/10/13 : Mr LAMOUCHE informe qu'un formulaire de demande de raccordement a été transmis à BI le 09/10/13 = demande de raccordement tarif vert à faire par BI - Vu le 24/10/13 : Mr LAMOUCHE informe qu'aucune demande de raccordement ne lui est parvenue		
22/08/2013	<ul> <li>Corps d'état manquants (voir agenda joint CR) à désigner de toute urgence (besoins de descente de charge charpente métallique, détails menuiseries, couverture, charpente, etc) - Vu le 05/09/13: voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour - Vu le 19/09/13: désignations d'entreprises toujours en cours (entreprises connues = voir agenda CR de chantier OPC et Archi) - Vu le 26/09/13: sans changement - Vu le 03/10/13: MOU demande que les entreprises n'ayant pas signé de marché ne soient plus intégrées au travaux de préparation (voir mail CAP à BI du 03/10/13) - Vu le 10/10/13: manque les lots charpente, étanchéité, cloisons/doublage, ascenseur, carrelage, sols souples, peinture, espaces verts - Vu le 24/10/13: sans changement (lot charpente et cloisons/doublage urgentissimes)</li> </ul>		
26/09/2013	• Fournir plan d'implantation des MAL pour réalisation des socles et implantation de fuides ( AEP/EU/CF ) - Vu le 17/10/13 : rappel en séance - Vu le 24/10/13 : rappel	rappel	
10/10/2013	<ul> <li>Réunion inter-chantiers organisée par PLURIAL le 24/10/13 à 16h00 salle de réunion l'Effort Rémois au RDC, rue Marie Stuart ( convocation initiée par Mme LEGRAND ) - Vu le 24/10/13 : voir CR PLURIAL</li> </ul>		24/10/2013
10/10/2013	• Donner avis sur devis BEC du 09/10/13 ( 18h10 et 18h11 ) - <b>Vu le 24/10/13 : rappel</b>		
17/10/2013	• Suite à débat avec lots échafaudages, couverture et ravalement, il s'avère que le type d'échafaudage prévu n'est pas adapté aux travaux de chacun (plateau à -50cm sous fond de chêneau pour couvreur et à -120cm pour ravalement/pierre). La solution est de prévoir des éléments tridimensionnels en partie haute pour adapter aux besoins de chacun. MOU demande à PROTECT de faire une proposition pour permettre l'adaptation (échafaudage tridim en partie haute + modification des niveaux de plateaux) sans surcoût = durée de mise à disposition à réduire = proposition à analyser en fonction du délai nécessaire pour permettre à chaque entreprise de réaliser ses prestations		
17/10/2013	DECO Façade 51 demande qui doit les échafaudages pour les travaux sur les cheminées. MOU demande à PROTECT de faire une proposition		
17/10/2013	Demander à APPART CITY le plan de repérage des chambres et autres locaux		
24/10/2013	• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25		07/11/201
<b>C.2 18/07/2013</b> 10/10/2013	<ul> <li><u>Architectes</u></li> <li>Voir remarques et commentaires au CR archi</li> <li>Réunion inter-chantiers organisée par PLURIAL le 24/10/13 à 16h00 salle de réunion l'Effort Rémois au RDC, rue Marie Stuart ( convocation initiée par Mme LEGRAND ) - Vu</li> </ul>		24/10/201;
24/10/2013	le 24/10/13 : voir CR PLURIAL  • Projet d'implantation de transfo extérieur communiqué à ABF = étude à engager		
24/10/2013	si avis favorable ABF sur cette disposition • Essais de gommage à faire par DECO Façades 51 pour présentation à		04/40/00:
	l'Architecte lors de la réunion du 31/10/13  • Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC		31/10/201

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>C.3</b> 17/10/2013	BET Structure     Soumettre détail à SOCOTEC figurant l'enlèvement du talus encore en place en pignon Sud ( terrassement à faire par CARI après réalisation de la dalle basse RDC du projet BERDIN et confirmation de la bonne tenue du pignon Sud existant par ABE et SOCOTEC) / RDC BI à 91,13 et RDC BERDIN à 88,80 ( à vérifier) - Vu le 24/10/13: point fait en séance avec ABE qui adresse une note à BI sur ce point particulier		urgent
24/10/2013 24/10/2013	<ul> <li>Plan de repérage des linteaux à reprendre par BEC diffusé le 24/10/13</li> <li>Détail de coordination structure/plomberie en gaine RDC au droit des 6 poteaux diffusé le 24/10/13 pour avis</li> </ul>		
C.4	AMENAGEUR SITE		
10/10/2013	Suite explications données par Mme LEGRAND et Mr LAMOUCHE en séance, il reste deux possibilités : transfo sous hall RDC ou transfo extérieur côté rue Ponsardin ( MOE précise que cette dernière solution ne fait pas partie du PC actuel ). BI doit prendre une décision le 11/10/13 - Vu le 17/10/13 : BI demande que le transfo soit placé en extérieur		
10/10/2013	• Si l'option transfo sous porche est retenue, l'aménageur sera en charge de la liaison entre la rue Ponsardin et le transfo - Vu le 17/10/13 : remarque sans suite si option prise par BI confirmée ( transfo en extérieur )		
10/10/2013	<ul> <li>Réunion inter-chantiers organisée par PLURIAL le 24/10/13 à 16h00 salle de réunion l'Effort Rémois au RDC, rue Marie Stuart ( convocation initiée par Mme LEGRAND ) - Vu le 24/10/13 : voir CR PLURIAL</li> </ul>		24/10/2013
<b>C.5</b> 02/05/2013	<ul> <li>O.P.C.</li> <li>Voir avec aménageur et GO Berdin l'organisation pour travaux extérieurs (pose échafaudage en pignon Sud, réalisation des pieux galerie est, reprise des réseaux secs et humides à l'extérieur, etc.) - Vu le 16/05/13 : RDV à prévoir avec aménageur, MOE Villa COLBERT et concessionnaires dès connaissance des lots techniques - Vu le 30/06/13 : réunion avec Villa COLBERT tenue le 30/05/13 à 14h00 (voir mail CAP du 30/05/13 à 17h52)</li> </ul>		
13/06/2013	Planning BEC mis à jour reçu en séance = à intégrer au planning général - Vu le 20/06/13 : planning OPC mis à jour joint au CR		
10/10/2013	Réunion inter-chantiers organisée par PLURIAL le 24/10/13 à 16h00 salle de réunion l'Effort Rémois au RDC, rue Marie Stuart ( convocation initiée par Mme LEGRAND )		24/10/2013
24/10/2013	• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25		07/11/2013
<b>C.6</b> 12/09/2013	<ul> <li>BET Fluides / Electricité</li> <li>RDV programmé avec ERDF (Mr ROBELET) le 26/09/13 à 14h00 (présence impérative) - Vu le 26/09/13 : réunion du 26/09/13 annulée suite annonce absence ERDF + changement interlocuteur ERDF - Vu le 03/10/13 : Mr MICHEL contacté par CAP = en attente retour ERDF - Vu le 10/10/13 : ERDF demande qu'un plan de transfo lui soit fourni pour validation = à faire par CAP Ingelec - Vu le 17/10/13 : MOU demande que le transfo soit placé en extérieur = étude à faire</li> </ul>		26/09/2013
24/10/2013	• Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25		07/11/2013
<b>C.7</b> 20/06/2013	COORDINATEUR SSI  • Etabir additif au cahier des charges fonctionnel SSI en prenant en compte les remarques faites dans le RICT SOCOTEC - Vu le 22/08/13 : fait ??? Voir avis SOCOTEC du 01/08/13 ( fiche 13 ) - Vu le 13/10/13 : Cahier des Charges Fonctionnel SSI dernier indice à diffuser par CSSI à TCE concernés	rappel urgent	
26/09/2013	Réunion SSI le 17/10/13 à 16h30 présence impérative - Vu le 17/10/13 : voir CR spécifique du CSSI		17/10/2013
17/10/2013	<ul> <li>Les organes reliés au SSI seront en 48volts : à émisssion pour les organes liés au désenfumage et à rupture pour les portes</li> </ul>		

N°	Points abordés	Action	Délai
<b>C.8</b> 10/10/2013	BET Acoustique     Fournir préconisations si option transfo sous porche retenue par BI ( double voile,		30141
04/40/0040	double dalle haute, etc. )		
24/10/2013	<ul> <li>Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25</li> </ul>		07/11/2013
<b>C.10</b> 04/07/2013	BET Thermique  Donner avis sur isolant sous dallage proposé par BEC (voir mail BEC du 28/06/13) -  Vu le 26/09/13: attention prestation à réaliser prochainement par BEC!	rappel urgent	
C.11	BET Sols et Pollution		
C.12	BET Amiante •		
C.13	<u>BET Plomb</u>		
<b>C.14</b> 12/09/2013	BET Charpente et plancher bois  Suite repérage in-situ fait par BEC selon rapport du 01/07/13 : BI demande que EXP'Bois face une visite de vérification ( passage prévu le 19/09/13 à 8h30 ) - Vu le		
	19/09/13 : suite visite EXP'Bois du 19/09/13, BI informe que les conclusions du rapport sont confirmées		
D	CSPS et BUREAU DE CONTRÔLE		
<b>D.1</b> 22/08/2013	BUREAU DE CONTRÔLE  • Aucun avis sur les plans de structure reçu à ce jour ( plusieurs dalles coulées, volées escaliers en cours, renforts sous planchers existants posés, etc. )	rappel urgent	
17/10/2013	SOCOTEC demande la suppression de la VB placée dans l'angle du sas d'accès à     RDC		
17/10/2013	• Donner avis sur tenue pignon après terrrasement du talus encore en place à faire par CARI suite à la réalisation de la dalle basse RDC du projet BERDIN - Vu le 24/10/13 :		
24/10/2013	conatcts SOCOTEC / ABE en cours sur le sujet • Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25		07/11/2013
<b>D.2</b> 11/07/2013	<ul> <li>C.S.P.S.</li> <li>CSPS demande que lui soient communiquées les conventions d'utilisation et d'entretien de la sapine en cours de montage par l'entreprise Protecte Façade. CSPS informe que ces documents sont indispensables avant de pouvoir envisager une mise à disposition.</li> </ul>		
24/10/2013	Prévoir VIC avec PROTECT ( intervention le 28/10/13 ), COUVREURS ( intervention le 12/11/13 ), DECO Façades 51 ( intervention le 04/11/13 ), COUVAL et S/t ( intervention le 18/11/13 )		

	Points abordés	Action	Délai
E	REIMS Métropole / Ville de Reims / Concessionnaires		
	Data Affect of Children and Affect of the Af		
<b>E.1</b> 11/07/2013	Reims Métropole (RM) - Direction de l'eau et assainissement  Réseau AEP :		
71/07/2013	- pression réseau entre 3,5 et 4,5 à confirmer par RM	DM	
	- 1 branchement prévu pour la résidence Colbert	RM RM	rappel
	- besoins ( exprimé en l/s ) à communiquer à RM par HTh ( 3,93 l/s estimé en étude	HTh	
	)		
	- pas de défense incendie prévu sur parcelle / aménageur doit vérifier avec services de secours que les 2 PI situés Place Jamot et Bd de la Paix répondent aux besoins. Le fonctionnement en simultané de ces 2 PI doit également être vérifié	PLURIAL	
	- arrivée principale : chambre ou regard à prévoir par BI en limite de propriété ( angle SO parcelle ), fond de regard 1m sous niveau trottoir Ponsardin, compteur, vanne amont et clapet anti-pollution posé par RM, raccordement après compteur et vanne d'arrêt aval à réaliser par BI / Devis branchement RM à communiquer à PLURIAL	RM / BI / PLURIAL	
	- pour chaque chambre : robinet inviolable, vanne 1/4 de tour, manchette prévus chez HTh, décompteur individuel + clapet anti-retour à prévoir par RM ( le clapet sera rétrocédé à BI )	Hth / RM / Bl	
	- pour communs : robinet inviolable, vanne 1/4 de tour, décompteur prévus chez HTh à RDC, clapet anti-retour à prévoir par RM ( le clapet sera rétrocédé à BI )	Hth / RM / Bl	
	- une fiche de conception de l'installation AEP sera fournie par RM - fait le 29/08/13	RM	
	• Réseau EU :		
	- 1 branchement prévu pour la résidence Colbert	RM	
	- Débit rejets EU à communiquer à RM par HTh et BEC	Hth / BEC	
	- RM informe qu'il y a un risque de conflit rue Ponsardin pour le piquage EU avec le prolongement du collecteur EP à réaliser ( une étude est en cours chez RM )	RM	
	- Réseau aérien à charge Hth, réseau enterré sous bâtiment à charge BEC, réseau enterré hors bâtiment à charge VRD ( non connu au 11/07/13 )	Hth / BEC / VRD	
	<ul> <li>Demande RM pour réseau enterré sous dallage : prévoir regards étanches et tés de tringlage dans local poubelles côté Effort Rémois, réserve côté pignon Sud et devant entrée façade Est</li> </ul>	BEC / VRD	
	- prévoir un regard en limite de propriété avec tringlage face à l'entrée centrale / fil d'eau sortie bâtiment, fil d'eau regard et fil d'eau piquage collecteur à définir respectivement par BEC, VRD et RM	BEC / VRD / RM	
	- une fiche de conception de l'installation EU sera fournie par RM - fait le 29/08/13	RM	
	• Réseau EP :		
	- 1 branchement prévu pour la résidence Colbert	RM	
	- Débit rejets EP à communiquer à RM par BEC, VRD et couvreur ( non connus au 11/07/13 )	BEC / VRD /	
	- Collecteur rue Ponsardin à prolonger par RM pour assurer la reprise de la résidence hôtellière et des logts Effort Rémois	Couvreur RM	
	<ul> <li>Collecteur résidence hôtellière: enterré côté façade EST + retour le long du pignon SUD à charge BEC, enterré façade OUEST + récupération réseau EST et SUD puis vers regard limite de propriété à charge VRD ( non connu au 11/07/13 ): attention coordination avec chambre AEP à faire</li> </ul>	BEC / VRD	
	- Demande RM pour réseau enterré : tés de tringlage à prévoir aux changements de direction et aux jonctions importantes de réseaux	VRD	
	- prévoir un regard en limite de propriété avec tringlage angle S/O ( attention regard AEP au même emplacement ) / fil d'eau sortie bâtiment, fil d'eau regard et fil d'eau piquage collecteur à définir respectivement par BEC, VRD et RM	BEC / VRD / RM	
	- une fiche de conception de l'installation EP sera fournie par RM - fait le 29/08/13	RM	

No	Points abordés	Action	Délai
E.2	Reims Métropole (RM) - Direction de la voirie	Action	Delai
E.3	Reims Métropole (RM) - Direction de l'éclairage public		
E.4	Reims Métropole (RM) - Direction systèmes d'information et télécom •		
E.5	<u>Ville de Reims (VDR) - Direction des espaces verts</u> •		
<b>E.6</b> 10/10/2013	ERDF  • Mr LAMOUCHE informe que c'est lui-même et Mr BEURNEL qui "reprennent" le dossier	ERDF	
10/10/2013 10/10/2013	<ul> <li>Liaison entre rue Ponsardin et transfo : prévoir 3 diam. 160 + 1 diam 63</li> <li>Accord ERDF pour position transfo sous porche / Si transfo en extérieur côté rue Ponsardin : porte accès transfo directement rue Ponsardin et seuil à prévoir 10cm audessus du trottoir = transfo enterré de 2m environ - Vu le 17/10/13 : BI retient la seconde solution</li> </ul>	BLA / VRD	
10/10/2013	ERDF demande qu'un plan de transfo lui soit fourni pour validation = à faire par CAP Ingelec	CAP	
10/10/2013	Mr LAMOUCHE informe qu'un formulaire de demande de raccordement a été transmis à BI le 09/10/13	ВІ	
24/10/2013	Mr LAMOUCHE informe qu'aucune demande raccordement n'est parvenue chez ERDF		
<b>E.7</b> 18/07/2013	France Télécom (FT)  • Réseau FT :  - Nombre de lignes ( à confirmer par BI ) : 1 ligne SSI, 1 ligne anti-intrusion, 1 ligne ascenseur, 1 ligne "borne de réservation extérieure", 1 ligne accueil, 1 ligne administration, 2 lignes en réserve  - les chambres sont desservies via réseau RJ45 ( pas de ligne à prévoir pour chaque chambre )	FT BLA	
	- BI transmettra une vue en plan RDC et une coupe à FT - FT communiquera devis raccordement à BI, Archi, CAP ( Mr URBAIN et Mr VAROQUIER ) pour la mise en place d'un 14 paires - FT demande 3 fourreaux diamètre 45 PVC aiguillés entre Local courant faible et chambre limite de propriété ( sous bâtiment à charge BLANCHARD, extérieur à charge lot VRD ). La chambre sera placée le long du mur d'enceinte rue Ponsardin à 25m du pignon Sud. Problème de différence de niveau entre RDC résidence et niveau trottoir à voir	BI FT / BI BLA / VRD	
24/10/2013	<ul> <li>une fiche de conception de l'installation téléphonique sera fournie par FT</li> <li>Mr CARDON informe qu'aucune demande raccordement n'est parvenue chez FT</li> </ul>		rappel
F	Intervenants extérieurs		
<b>F.1</b> 26/09/2013	• Demande la prise en charge urgente des DEP en pignon Sud		17/10/2013
<b>F.2</b> 30/05/2013	GO Chantier BERDIN  • Vu le 30/05/13 : fin travaux façade façade Est : fin 09/2013 = pieux galerie à la suite / Fin travaux sous-sol pignon Sud = travaux en pignon résidence COLBERT à faire avant élévation résidence prévue à partir de début 02/2014		
17/10/2013	Façade long pan Est disponible pour pieux et échafaudages depuis le 09/10/13		
17/10/2013	<ul> <li>Pignon Sud dispo pour pose échafaudage à compter du 04/11/13 + reprise des travaux bât. D ( rue des Augustins ) souhaitée désormais à compter de début 01/2014</li> </ul>		
17/10/2013	Location grue CARI pour appro échafaudages PROTECT façade Est les 09 et 16/11/13 = convention de location CARI à adresser à PROTECT		

N°	Points abordés	Action	Délai
G	Notes aux entreprises		
23/05/2013	<ul> <li>Le logement témoin est prévu pour mars 2014 (voir planning marché BI) - Vu le 05/09/13 : voir CR MOE de la réunion MOU/MOE/OPC tenue ce jour = studio témoin à réaliser au R+1 pour fin 12/2013 et duplex témoin à réaliser pour fi 03/2014</li> </ul>		29/03/2013
Н	Entreprises (TCE)		
H.1	Lots n° 00 / 01 / 02 – BEC Construction	Effectif:	12
	Travaux en cours :		
	- Avancement voir planning joint		
02/05/2013	Constat d'huissier GO annoncé le 03/05/13 = rapport à communiquer à MOU et MOE (		rappel
22/08/2013	copie BE à OPC )  • BEC demande descente de charge charpente métallique galerie RDC : coulage des pieux prévu début 10/2013 - Vu le 26/09/13 : BEC annonce vouloir réaliser les pieux en S42 = descente de charge inconnue, coordination TCE concernée pas faite faute d'entreprise retenue ( menuiseries extérieures, charpente métallique, étanchéité ) - Vu le 03/10/13 : BEC maintient coulage en S42 - Vu le 10/10/13 : MOE demande que les pieux ne soient réalisés qu'après contrôle avec la descente de charge de la charpente métallique / BEC confirme coulage pieux le 15/10, puis la pose des longrines à la suite ( terminée fin 10/2013 ) puis dalle portée entre le 04 et le 08/11 - Vu le 24/10/13 : pieux réalisés le 18/10/13		
05/09/2013	• Etablir pour le 19/09/13 un document précisant les zones traitées en déplombage ( sur la base des documents du diag plomb ) - Vu le 19/09/13 : repérage zones "traitées" par BEC fait et chiffrage en cours pour traitement du complément ( ensemble des zones repérées sur le diag plomb ) - Vu le 03/10/13 : devis transmis à BI		
05/09/2013	<ul> <li>Etablir un état des lieux de l'état des dessus d'allège après démolition ( allèges trop dégradées à reprendre avant réception des tablettes bois ) - Vu le 12/09/13 : relevé à faire par CARI avant chiffrage BEC - Vu le 19/09/13 : établir état des dessus d'allège - Vu le 26/09/13 : fait ( RDC: 0 / R+1 : 9 / R+2 : 16 / R+3 : 20 ) = communiquer devis à BI - Vu le 10/10/13 : devis transmis à BI</li> </ul>		
19/09/2013	Bl informe que l'option BEC concernant le flocage des planchers R+1 à R+3 est retenue = communiquer temps d'intervention par niveau - Vu le 26/09/13 : BEC informe avoir reçu l'OS correspondant = commmuniquer temps intervention - Vu le 03/10/13 : intervention = 1 s / niveau soit 4 semaines		
19/09/2013	Prendre RDV avec OTIS pour réception gaine ascenseur dès que possible - Vu le 26/09/13 : poursuite gaine en attente règlement pb charpente dans dalle haute - Vu le 03/10/13 : suite échanges Archi/ABE/BEC, ABE doit communiquer un détail		
26/09/2013	<ul> <li>HT informe BEC que les réservations à prendre en compte dans les PH RDC, PH R+1 et PH R+2 sont indiquées sur les plans diffusés en 07/2013. HT demande à BEC de respecter scrupuleusement les réservations demandées y compris en PH R+3 et PH R+4 - Vu le 03/10/13: BEC doit vérifier qu'il a bien transmis les plans de réservations HT et Blanchard à son BET - Vu le 10/10/13: BEC et son BET doivent vérifier si les réservations réalisées en PH R+3 et R+4 sont conformes aux plans diffusés par HT en 07/2013 - Vu le 17/10/13: les réservations portées aux plans R+3 et R+4 l'ont été avant réception des plans HT</li> </ul>		
26/09/2013	<ul> <li>Prévoir préparation ouverture logt 101 pour permettre réception chassis logement témoin à poser par COUVAL le 10/10/13 - Vu le 03/10/13 : réalisation prévue le 04/10/13 pour réception par SOCOTEC avant pose proto - Vu le 10/10/13 : préparation ouverture faite par BEC et chassis posé - Vu le 17/10/13 : voir remarque SOCOTEC sur traitement du redressement (F 20 du 18/10/13)</li> </ul>		
03/10/2013	Bordereaux de suivi des déchets originaux à communiquer à BI ( amiante et plomb )		
10/10/2013	• Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20		

N°	Points abordés	Action	Délai
	Lots n° 00 / 01 / 02 – BEC Construction ( suite )	·	20101
10/10/2013	Dégager pied de façade côté rue Ponsardin pour le 28/10/13 - Vu le 24/10/13 : en cours		
10/10/2013	Réseaux VB sous dallage : respecter plans marchés HT - Vu le 17/10/13 : plan HT à mettre à jour suivant remarques SOCOTEC formulées en séance		
10/10/2013	Prendre en compte les remarques faites par SOCOTEC lors de sa visite du 03/10/13 (     voir fiche n°16 du 07/10/13 )		
17/10/2013	Montage échafaudages ( PROTECT ) : façade Ouest ( Ponsardin ) du 28/10 au 08/11 / Pignon Sud : du 04 au 08/11 / Façade Est ( cour intérieure ) : du 12 au 22/11 ( grutage les 09 et 16/11 )		
17/10/2013	Sciage des allèges à RDC ( DECO Façades 51 ) du 04 au 08/11 et coulage dallage ( BEC ) entre le 12 et le 15/11		
17/10/2013	Gommage tableaux ( DECO Façades 51 ) au R+3 côté Ponsardin à compter du 12/11 et reprise feuillures à la suite ( BEC ) à compter du 13/11 / pose fenêtres ( COUVAL ) à compter du 18/11		
24/10/2013	Déplombage complémentaire débuté au R+1 ( sans OS )		
24/10/2013	<ul> <li>Prendre contact avec ECHOLOGOS pour faire valider le changement d'épaisseur de dallage ( 13cm prévu par BEC / 20cm demandé dans notice acoustique )</li> </ul>		
H.3	Lot n° 03 - MORISOT	Effectif :	0
10/10/2013	<ul> <li>Faire réception de support / état des lieux avec MORISOT sur les planchers bois R+1, R+2 et R+3 ( à établir sur la base du rapport EXP'Bois ) - Vu le 17/10/13 : fait le 14/10/13 = rapport MORISOT à diffuser avec devis si nécessaire</li> </ul>	retard	24/10/2013
10/10/2013	<ul> <li>Communiquer fiches techniques produit + détails courants et points particuliers pour le 24/10/13 - Vu le 24/10/13 : fiches techniques isolant et chape liquide envoyées le 23/10/13 / Détails courants et particuliers non communiqués</li> </ul>	retard	24/10/2013
10/10/2013	Intervention chape = 1 semaine par niveau : 4 jours prépa et 1 journée de coulage le		
10/10/2013	vendredi • MORISOT demande 6cm de réservation ( 4cm de chape et 2cm d'isolant acoustique )		
10/10/2013	MORISOT demande à HT réservation bacs à douche		
10/10/2013	MORISOT demande que les attentes au sol du plombier soient placées au moins 10cm		
10/10/2013	au-dessus du niveau brut plancher • Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20		
H.4	<u>Lot n° 04 -</u>	Effectif:	0
	•		
H.5	Lot n° 05 - COUVREURS de France	Effectif:	0
10/10/2013	<ul> <li>Communiquer méthodologie et planning intervention à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 : intervention couvreur par travées sur les 2 rampants en même temps ( entre 2 DEP = soit 3 travées par façade ) = 1,5 mois par travée compris lucarne. Pose du film pare-pluie aussitôt dépose ardoises existantes et reprise charpente.</li> </ul>		
10/10/2013	Communiquer fiches produit et délai appro ardoises - Vu le 24/10/13 : échantillon ardoise présenté en séance ( 40x22x3,8 ) / Délai appro annoncé = 3 semaines		
10/10/2013	• Carnet de détails à fournir pour le 24/10/113 - Vu le 24/10/13 : détail présenté en		24/10/2013
17/10/2013	<ul> <li>séance à Architecte = à diffuser formellement</li> <li>COUVREUR demande que le plateau haut des échafaudages soit placé 50cm sous le niveau sup. de la corniche ( DECO Façades 51 demande 120cm sous le niveau sup. de la corniche )</li> </ul>		
17/10/2013	Intervention COUVREUR : façade Ouest ( Ponsardin ) à compter du 12/11 / Pignon Sud : à compter du 12/11 / Façade Est ( cour intérieure ) : à compter du 25/11		

N°	Points abordés	Action	Délai
17/10/2013	Lot n° 05 - COUVREURS de France ( suite ) Intervention en Pignon Sud : à terminer pour le 20/12/13 ( couverture, charpente, façade ) / Démontage échafaudage PIGNON Sud du 23 au 31/12/13		
17/10/2013 17/10/2013	<ul> <li>Stockage et évacuation gravats à faire côté façade Ouest (Ponsardin)</li> <li>Communiquer fiches techniques ventelles désenfumage (550 x 550 demandé par HT à confirmer) compris détail des asservissements et besoins électriques - Vu le 24/10/13</li> <li>CDF contacte SOCOTEC pour définir les produits à mettre en oeuvre</li> </ul>		
17/10/2013	Communiquer document. des souches VMC ( section à préciser par HT )		
H.6	Lot n° 06 - DECQ FACADES 51	Effectif:	0
10/10/2013	Communiquer méthodologie ( travaux et appro ) et planning intervention à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 / durée totale intervention 16s dont 6s en pignon Sud = fournir détail par façade et par prestation - Vu le 24/10/13 : remis en séance		
10/10/2013	Communiquer fiches produit et délai appro pierres - Vu le 24/10/13 : fiches diffusées en séance ( confirmer que la diffusionj est conforme aux procédures en place ) / Appro pierres = 3 semaines après relevé in-situ		
10/10/2013 17/10/2013	<ul> <li>Carnet de détails à fournir pour le 24/10/113</li> <li>DECO Façade 51 demande des échafaudages pour les travaux sur les cheminées ( MOU demande à PROTECT de faire une proposition )</li> </ul>	retard	24/10/2013
17/10/2013	Sciage des allèges à RDC ( DECO Façades 51 ) du 04 au 08/11 et coulage dallage ( BEC ) entre le 12 et le 15/11		
17/10/2013	Gommage tableaux ( DECO Façades 51 ) au R+3 côté Ponsardin à compter du 12/11 et reprise feuillures à la suite ( BEC ) à compter du 13/11 / pose fenêtres ( COUVAL ) à compter du 18/11		
17/10/2013	Intervention en Pignon Sud : à terminer pour le 20/12/13 ( couverture, charpente, façade ) / Démontage échafaudage PIGNON Sud du 23 au 31/12/13		
24/10/2013	Essais de gommage à faire par DECO Façades 51 pour présentation à l'Architecte lors de la réunion du 31/10/13		31/10/2013
H.7	Lot n° 07 - PROTECT ECHAFAUDAGE	Effectif :	0
10/10/2013	<ul> <li>Communiquer méthodologie appro à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 : location grue CARI pour appro échafaudages PROTECT façade Est les 09 et 16/11/13 = convention de location CARI à demander par PROTECT (voir coordonnées CARI au CR)</li> </ul>		
10/10/2013	Confirmer temps de montage : 2 semaines pour les grandes façades et 1 semaine pour le pignon + indiquer méthodologie de démontage ( durée, stockage temporaire, etc. )		
10/10/2013	Préciser procédures concernant votre prestation ( réception matériel par utilisateurs,		
	nature contrôles réguliers et fréquences, etc. ) - Vu le 17/10/13 : rappel	retard 5j	17/10/2013
10/10/2013		retard 5j	
10/10/2013	nature contrôles réguliers et fréquences, etc. ) - Vu le 17/10/13 : rappel  • Coupes de principe échafaudages ( façades et pignon ) à faire valider par DECO FACADES 51 et COUVREURS de France - Vu le 17/10/13 : Suite à débat avec lots échafaudages, couverture et ravalement, il s'avère que le type d'échafaudage prévu n'est pas adapté aux travaux de chacun ( plateau à -50cm sous fond de chêneau pour couvreur et à -120cm pour ravalement/pierre ). La solution est de prévoir des éléments tridimensionnels en partie haute pour adapter aux besoins de chacun. MOU demande à PROTECT de faire une proposition pour permettre l'adaptation ( échafaudage tridim en partie haute + modification des niveaux de plateaux ) sans surcoût = durée de mise à disposition à réduire = proposition à analyser en fonction du délai nécessaire pour permettre à chaque entreprise de réaliser ses prestations  • Montage échafaudages ( PROTECT ) : façade Ouest ( Ponsardin ) du 28/10 au 08/11 / Pignon Sud : du 04 au 08/11 / Façade Est ( cour intérieure ) : du 12 au 22/11 ( grutage		
	nature contrôles réguliers et fréquences, etc. ) - Vu le 17/10/13 : rappel  • Coupes de principe échafaudages ( façades et pignon ) à faire valider par DECO FACADES 51 et COUVREURS de France - Vu le 17/10/13 : Suite à débat avec lots échafaudages, couverture et ravalement, il s'avère que le type d'échafaudage prévu n'est pas adapté aux travaux de chacun ( plateau à -50cm sous fond de chêneau pour couvreur et à -120cm pour ravalement/pierre ). La solution est de prévoir des éléments tridimensionnels en partie haute pour adapter aux besoins de chacun. MOU demande à PROTECT de faire une proposition pour permettre l'adaptation ( échafaudage tridim en partie haute + modification des niveaux de plateaux ) sans surcoût = durée de mise à disposition à réduire = proposition à analyser en fonction du délai nécessaire pour permettre à chaque entreprise de réaliser ses prestations  • Montage échafaudages ( PROTECT ) : façade Ouest ( Ponsardin ) du 28/10 au 08/11 /		17/10/2013 24/10/2013

N°	Points abordés	Action	Délai
H.8	<u>Lot n° 08 -</u>	Effectif:	0
H.9	Lot n° 09 - COUVAL	Effectif:	0
18/07/2013	Carnet de détail à fournir pour le 02/08/13 au plus tard - Vu le 29/08/13 : cahier de détail R+1 partiel, R+2 et R+3 remis en séance à Architecte : diffusion à faire selon les procédures en place - Vu le 19/09/13 : diffusion de l'ensemble des menuiseries extérieures à faire pour le 04/10/13 - Vu le 03/10/13 : à fournir pour le 17/10/13 ( RDC à R+3 + principe lucarne avant et arrière ) - Vu le 24/10/13 : remettre à plat toutes vos études et refaire une diffusion conforme aux procédures	retard 5j	17/10/2013
19/09/2013	<ul> <li>Proto lucarne à organiser au plus vite avec les entreprises concernées dès qu'elles seront désignées par BI</li> </ul>		
03/10/2013	Communiquer besoins électriques ( avec localisation des attentes élect. souhaitées ) à     BLANCHARD pour le 17/10/13	retard 5j	17/10/2013
10/10/2013	Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20		
17/10/2013	Pose fenêtres ( COUVAL ) à compter du 18/11 : Façade Ouest ( Ponsardin ) R+3 en S47, R+2 en S48, R+1 en S49, Façade Est ( cour intérieure ) R+3 en S49, R+2 en S50, R+1 en S51 / R+4 et RDC à caler		
17/10/2013	Donner suite à Visa n°2 ECHOLOGOS ( avis suspendu ) - Vu le 24/10/13 : fait semble t-il puisque qu'un visa ECHOLOGOS a été reçu!!!		24/10/2013
H.10	Lots n° 10 et n°13 - ARTI Production	Effectif:	0
10/10/2013	Communiquer méthodologie ( travaux et appro ) et planning intervention à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 : rappel	retard 5j	17/10/2013
10/10/2013	Communiquer descente de charge galerie à la réunion de chantier du 17/10/13 à 14h00 - Vu le 17/10/13 : annoncée pour le 24/10/13	retard	24/10/2013
10/10/2013	Coupes et détails ( charpente métallique, menuiseries extérieures, serrurerie ) à communiquer pour le 17/10/13 - Vu le 17/10/13 : annoncée pour le 14/11/13		14/11/2013
10/10/2013	Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20		
H.11	<u>Lot n° 11 -</u>	Effectif:	0
	•		
H.12	<u>Lot n° 12 - CARI Menuiserie</u>	Effectif:	0
18/07/2013	<ul> <li>Réservations et nomenclature portes à diffuser pour le 05/09/13 - Vu le 29/08/13 : promis par CARI pour le 26/09/13 si commande reçue - Vu le 26/09/13 : réservations et nomenclatures remises en séance mais à revoir suite accord SOCOTEC sur tolérance 5% sur largeur passage 2UP dans circulations horizontales (90+50 = 1,36m de passage libre) - Vu le 03/10/13 : plans et nomenclature diffusées : à revoir suite visa Archi</li> </ul>		26/09/2013
26/09/2013 26/09/2013 03/10/2013	<ul> <li>Prévoir appros pour chambre témoin ( n°101 ) programmée pour 12/2013</li> <li>Fournir documentation serrure chambres pour le 17/10/13</li> <li>Communiquer besoins électriques ( avec localisation des attentes élect. souhaitées ) à BLANCHARD pour le 17/10/13</li> </ul>	retard 5j retard 5j	17/10/2013 17/10/2013
10/10/2013	<ul> <li>Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		

N°	Points abordés	Action	Délai
H.12a	Lot n° 12A - ESCAO	Effectif :	0
10/10/2013	Communiquer fiches techniques produit + détails courants et points particuliers pour le 24/10/13	retard	24/10/2013
10/10/2013	Catalogue pour choix à communiquer à MOU et MOE pour le 24/10/13	retard	24/10/2013
10/10/2013 10/10/2013	<ul> <li>Préciser finition escaliers</li> <li>Confirmer durée pose 2 semaines environ (25 unités à poser) après chape et enduits</li> </ul>	retard retard	24/10/2013 24/10/2013
	de préparation	retaru	24/10/2013
10/10/2013	<ul> <li>Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
H.14	<u>Lot n° 14 -</u>	Effectif :	0
	*		
H.15	<u>Lot n° 15 -</u>	Effectif :	0
	*		
H.16	<u>Lot n° 16 -</u>	Effectif :	0
H.17	<u>Lot n° 17 -</u>	Effectif :	0
	*		
H.18	Lot n° 18 - BLANCHARD Electricité	Effectif:	0
18/07/2013	<ul> <li>Prendre en considération tous les points vus en séance avec représentant FT (Mr CARDON): voir CR au paragraphe E8</li> </ul>		
26/09/2013	<ul> <li>Plans de chambres diffusés à CAP pour avis / reste plan chambre 310 à transmettre - Vu le 10/10/13 : fait mais à échelle trop petite = communiquer un cahier de détail au 1/20e regroupant les différentes chambres - Vu le 17/10/13 : plan à communiquer à HT pour le 24/10/13 au plus tard - Vu le 24/10/13 : fait</li> </ul>		
03/10/2013	Voir avec BEC pour pose ceinturage terre avant coulage dallage		
10/10/2013	<ul> <li>Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
17/10/2013	• Plan SSI à diffuser pour le 31/10/13		31/10/2013
24/10/2013	<ul> <li>Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25</li> </ul>		07/11/2013
H.19	Lots n° 19 et n° 20 - HERVE THERMIQUE	Effectif:	0
20/06/2013	• Besoins électriques à communiquer pour le 27/06/13 ( VMC, tourelles et trappes de désenfumage, BEC, etc. ) - Vu le 27/06/13 : plan annoncé pour le 04/07/13 - Vu le 04/07/13 : en cours selon HTh - Vu le 22/07/13 : aucun élément reçu - Vu le 29/08/13 : annoncé pour le 05/09/13 - Vu le 26/09/13 : annoncé pour le 03/10/13 par HT - Vu le 03/10/13 : à fournir pour le 17/10/13 impérativement ( avec localisation des attentes élect. souhaitées )	retard 15j	03/10/2013
20/06/2013	<ul> <li>Synoptique désenfumage à communiquer pour le 04/07/13 - Vu le 04/07/13 : repoussé au 18/07/13 - Vu le 29/08/13 : annoncé pour le 05/09/13 - Vu le 26/09/13 : annoncé pour le 10/10/13 par HT - Vu le 03/10/13 : à fournir pour le 17/10/13 impérativement - Vu le 24/10/13 : diffusé le 22/10/13</li> </ul>	retard 8j	10/10/2013
27/06/2013	<ul> <li>Colonne sèche sous dallage à poser impérativement pour le 09/08/13 ( dallage en S33 et S34 ) - Vu le 22/08/13 : date pose réseaux sous dallage voir planning joint au CR ( ligne 75 )</li> </ul>		
10/10/2013	<ul> <li>Réseaux VB et VH : respecter plans marchés HT - Vu le 17/10/13 : SOCOTEC demande la suppression de la VB placée dans l'angle du sas d'accès à RDC - Vu le 24/10/13 : plan diffusé le 22/10/13</li> </ul>		

N°	Points abordés	Action	Délai
40/40/0042	Lots n° 19 et n° 20 - HERVE THERMIQUE ( suite )		
10/10/2013	<ul> <li>Sections et débits des rejets en toiture à fournir au couvreur le 17/10/13 : important car délai appro ventelles important - Vu le 17/10/13 : Sorties groupes d'extraction</li> </ul>	retard 5j	17/10/201:
	désenfumage 550 x 550 à confirmer par HT et sorties VMC à communiquer		
10/10/00/10			
10/10/2013	<ul> <li>Etudier avec BEC faisabilité de passage en saignée des évacuations douches et évier en plancher bas R+4 et/ou en PH R+3 mais en regroupant au maximum tous les réseaux</li> </ul>	retard 5j	17/10/201
	le long d'une cloison ( soffites limité au plus juste ) - Vu le 24/10/13 : la dernière		
	disposition n'apparait pas sur les plans reçus		
10/10/2013	<ul> <li>Liste des documents à fournir à ECHOLOGOS : voir mail CAP à TCE connus du 30/09/13 à 8h07 + liste jointe au CR n°20</li> </ul>		
17/10/2013	MORISOT demande à HT réservation bacs à douche + méthodologie de pose	retard	24/10/201:
17/10/2013	MORISOT demande que les attentes au sol du plombier soient placées au moins 10cm	retard	24/10/2013
04/40/0040	au-dessus du niveau brut plancher		
24/10/2013	Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC du 24/10/13 à 18h25		07/11/201
H. 20B	Lot n° 20B - DENIS Industrie	Effectif :	0
26/09/2013	Mobilier logt 101 à prévoir pour 12/2013 ( logement témoin )		
24/10/2013	Coordination / Synthèse plans chambres type à faire le 07/11/13 = voir mail OPC		07/11/201
	du 24/10/13 à 18h25		077117201
11.04			
H.21	<u>Lot n° 21 -</u>	Effectif:	0

Identification: 315 732 909 00017 RCS Châlons

# Liste des documents à fournir par les entreprises

Ce document comprend 5 pages.

Echologos	
Client :	BOUYGUES IMMOBILIER
Ouvrage :	Reconversion de l'aile sud en résidence de tourisme Caserne Colbert à Reims
Objet :	Liste des documents à fournir par les entreprises
Date :	27 septembre 2013
Auteur :	Laura NACZAJ Acousticienne, ingénieur ENSIP
Rapport n°:	LN/CS/13482

### 1 LOT 1 – TERRASSEMENT – GROS OEUVRE

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant les indices  $R_A$  et  $L_{n,w}$  des planchers béton si différents de ceux décrits ci-dessus.

### 2 LOT 3 – CHAPES

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant les indices  $\Delta R_A$  et  $\Delta L_w$  sur béton plein des sous-couches acoustiques.

### 3 LOT 9 – MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice R<sub>A,tr</sub> des menuiseries vitrées et leur repérage ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice R<sub>A,tr</sub> des blocs portes et leur repérage;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $D_{n,e,w} + C_{tr}$  des entrées d'air en façade et leur repérage (à demander au lot Ventilation – Désenfumage).

### 4 LOT 11 – CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans de repérage des différents types de doublages, de cloisons et de gaines techniques ;

Plans d'exécution des détails de raccordement des ouvrages de plâtrerie entre eux et avec les ouvrages relevant des autres corps d'état ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice R<sub>A</sub> des cloisons et des gaines techniques ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta R_A$  sur béton plein des doublages;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice α<sub>w</sub> des faux plafond et plans de calepinage

Procès verbaux donnant l'indice α<sub>w</sub> des panneaux de correction acoustique.

### 5 LOT 12 – MENUISERIES INTÉRIEURES

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice RA des blocs portes et leur repérage;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice R<sub>A</sub> des trappes de visites et plans de localisation;

Plans d'exécution de raccordement entre les huisseries et la paroi ou la structure ;

**Echologos** 

Plans d'exécution des escaliers bois.

### 6 LOT 13 – SERRURERIE

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Fiche technique des matériaux et plans d'atelier des détails des appuis résilients pour les escaliers et ouvrages métalliques.

### 7 LOT 14 – ASCENSEUR

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

L'entrepreneur devra indiquer spécifiquement ce qu'il a prévu pour prévenir les transmissions de bruits par voie solidienne.

Documentation des matériaux antivibratiles utilisés pour l'ensemble des équipements et des armoires électriques.

### 8 LOT 15 – CARRELAGE – FAÏENCE

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans de localisation des revêtements de sol;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta L_w$  et  $\Delta R_A$  des sous-couches résilientes.

### 9 LOT 16 – SOLS SOUPLES

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans de localisation des revêtements de sol;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta L_w$  des moquettes ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $\Delta L_w$  des sols plastiques.

# 10 LOT 18 – ÉLECTRICITÉ – COURANTS FORTS & FAIBLES – CHAUFFAGE

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans des réseaux;

Puissance acoustique des appareils d'éclairage à transformateur et à décharge.

### 11 LOT 19 - VENTILATION - DÉSENFUMAGE

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

### Echologos

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $D_{n,e,w}$  + C et le niveau de puissance acoustique  $L_w$  des bouches d'extraction et leur repérage ;

Procès verbaux acoustiques donnant l'indice  $D_{n,e,w} + C_{tr}$  des entrées d'air et leur repérage ;

Plans des réseaux;

Documentation des colliers antivibratiles ;

Documentation des matériaux antivibratiles et leurs notes de calculs ;

Niveaux de puissance acoustique des centrales (par bande de fréquence);

Niveaux de puissance acoustique des chaudières (par bande de fréquence);

Niveaux de régénération des clapets coupe feu ; des registres ; des grilles.

### 12 LOT 20 – PLOMBERIE – SANITAIRE

Tous les documents demandés ci-dessous doivent être transmis simultanément. Dans le cas contraire, une liste des documents manquants accompagnée d'un avis défavorable sera retournée.

Plans des réseaux;

Documentation des colliers antivibratiles ;

Documentation des matériaux antivibratiles et des boîtes à ressorts utilisés.

# CHECK-LIST DE VERIFICATION DE LA VALIDITE DES PIECES ADMINISTRATIVES POUR LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES NOUS SIGNONS UN MARCHE ET POUR LES SOUS-TRAITANT

Pièces administratives	Oui	Non	Contenu obligatoire	Observations
		N.	Etablie par la compagnie d'assurances ou par un agent général et non	
			par un courtier	
Attestation d'assurance décennale			Valable à la date de la DROC	
			Sinon attestation de la Compagnie d'Assurance certifiant que l'entreprise	
Attactation d'accurance déconnale		1000	est bien assurée pour le chantier situé à (référence du chantier et	
Attestation d'assurance décennaie			précisant la date de la DROC)	
			Référence au régime de capitalisation	
			Compatible à la qualification sinon attestation spécifique à l'activité du	
			contrat	
			Mention de couverture de l'entreprise en qualité de sous-traitant	
Attestation Responsabilité civile			Valable pour l'année en cours	
Attestation Responsabilite civile		45	Valable pour l'affiliee en cours	
Attestation qualification			Valable à la date de la DROC	
(obligatoire pour les entreprises			Sinon valable pour l'année en cours	
de fondations, de gros-œuvre et de clos et couvert)	1			
de clos et couvert)		1	Qualifications spécifiées = qualifications requises pour le contrat	Name of the
Extrait K bis			Datant de moins de 3 mois	
			parame de mono do o moio	
Attestation fiscale			Attestation sur l'honneur du PDG ou gérant	
Extrait K bis				
			Attestation émanant de l'URSSAF	
			Datant de moins de 6 mois	
			Attestation sur l'honneur du PDG ou gérant	
			Accessation sur i normeur du PDG ou gerant	
Attactation and Graden and Indianally				
· ·	8.1			
			Mention du nom du chantier, de la nature des travaux et de la date du	
			contrat	THE STATE OF
			CONTROL	
	. 111		Accompagnée, le cas échéant, de la liste des salariés étrangers employés	
			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	13.
Loi sur la sous-traitance			UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES	
			Etabli par l'entreprise qui sous-traite	
	FI		Avec l'indication :	
emande d'agrément			1_du sous-traitant (Dénomination sociale, Forme juridique, Capital, Siège	
			social, n° RCS (ou RCM), Travaux sous-traités, désignation précise du (ou	
			des) lot (s), Montant du marché de sous-traitance)	100
			2 1	
	6 T		2_des conditions de paiement	
			Etablie par un établissement qualifié	
Caution garantissant le paiement		0	Irranie hai dii etanii32eilielit duaille	
			Leadine par un établissement duaime	
des prestations exécutées par le sous-traitant conformément à			Ltabile par un etablissement qualine	
des prestations exécutées par le sous-traitant conformément à l'article 14.1 de la loi n° 75-1334			Etablie par un etablissement qualine	
des prestations exécutées par le sous-traitant conformément à l'article 14.1 de la loi n° 75-1334			Etablie par un etablissement qualine	
Demande d'agrément  Caution garantissant le paiement des prestations exécutées par le sous-traitant conformément à l'article 14.1 de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975			A défaut mettre en place la procédure de paiement direct des sous-	
des prestations exécutées par le sous-traitant conformément à l'article 14.1 de la loi n° 75-1334				



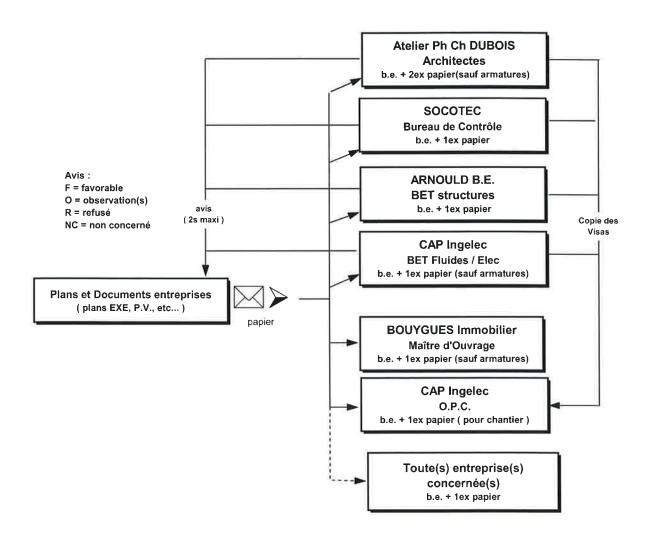
# BOUYGUES Immobilier Résidence COLBERT

### à Reims

Indice A - Edition du 20 05 2013

# Diagramme de cheminement des documents

(EXE entreprises et visas)



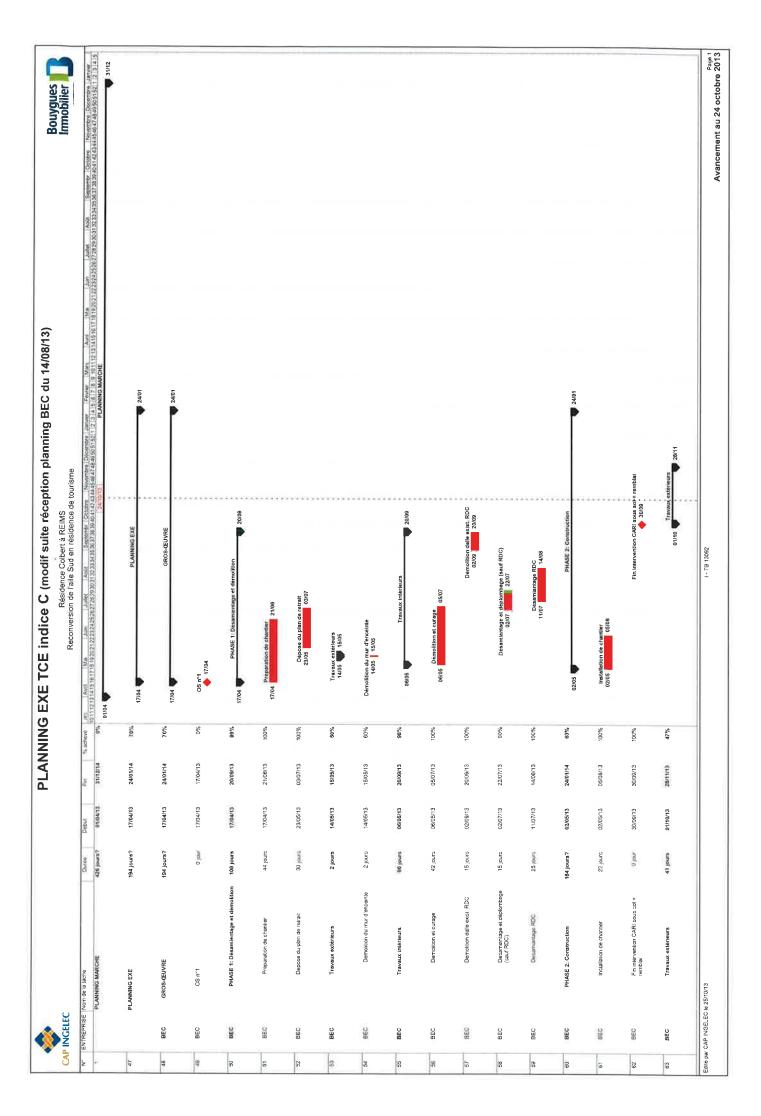
Agence de REIMS: 160, rue Louis Victor de Broglie —51 430 BEZANNES - Tél: 03 26 79 11 99 – Fax: 03 26 04 41 41

Siège social: 47 allée des Palanques – BP 12 – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC – Tél: 05 56 68 83 20 – Fax: 05 56 68 83 29 – www.capingelec.com

SAS au capital de 1 200 000 € - 384 326 468 RCS BORDEAUX – NAF 7112 B – TVA intracommunautaire FR 71 384 326 468

Locataire-Gérante de la société AQUITEC immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°B472202811







# PLANNING EXE TCE indice C (modif suite réception planning BEC du 14/08/13)



Résidence Colbert à REIMS Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

Avancement au 24 octobre 2013 Subtree in Anni Julie No. Septembel Courte Novembel Enter Design | Septembel Courte | Perior | Mary Realisation des empochements + ferraillage + coulage 27/11 13/12 Coulage dalle portée galerie 28/11 28/11 e du bac coliaborant 21/11 25/11 Charpente métallique 06/11 20/11 Pose des platines et mise à la terre 22/10 1 23/10 Recepage des pleux † têtes de pleux 15/10 Réalisation des longrines 29/10, 1 05/11 ferrassement de la galerie 22/10 28/10 Reseaux + trainasses dallege 07/10 Dallage, RDC 21/10 24/10 Terrassement du RDÇ 23/09 04/10 r scellement IPE PH RDC 02/09 OS/08 Territory 03/09 Pose IPE PH RDC 26/08 30/08 1 - TB 13092 Pose IPE PH R+1 22/07 26/07 Empochements pour IPE 27/05 19/06 100% 20% 45% %0 %0 %0 %0 100% 79% 100% 30% %0 100% %09 300% 100% %00ι 25/11/13 14/10/13 21/10/13 23/10/13 28/10/13 05/11/13 27/11/13 28/11/13 03/09/13 04/10/13 18/10/13 24/10/13 19/06/13 03/09/13 13/12/13 30/08/13 26/07/13 15/10/13 01/10/13 22/10/13 22/10/13 29/10/13 21/11/13 21/11/13 28/11/13 23/09/13 07/10/13 27/05/13 02/09/13 22/07/13 06/11/13 27/05/13 21/10/13 26/08/13 05/08/13 Debut 5 jours 10 parts 5 jours 5 jours 10 jours 5 jours 3 jours ) jour 142 jours? 10 jours 10 jours 4 jours 18 jours 21 jours 5 jours 2 jours 5 jours Durée Receptage det peux + 10tes de preux Pope des planoes et mise a la le lie Résegux + trainasses dallage Coulage dalle portee galerie Realisation des micropieux Terrassement de la galerre Linteaux dans mur existant Empochements pour IPE Realisation des longrines scellement IPE PH RDC Pope du bac collaborant Reaccaton dos amboci + ferraillage + coulage Terrassement du RDC Pose IPE PH RDC Pose IPE PH R+1 Fravaux interieurs Dallage RDC Edite par CAP iNGELEC le 25/10/13 BEC SEC BEC BEC BEC BEC 360 BEC 980 BEC BEC 960 950 BEC 386 SEC 20 DB.

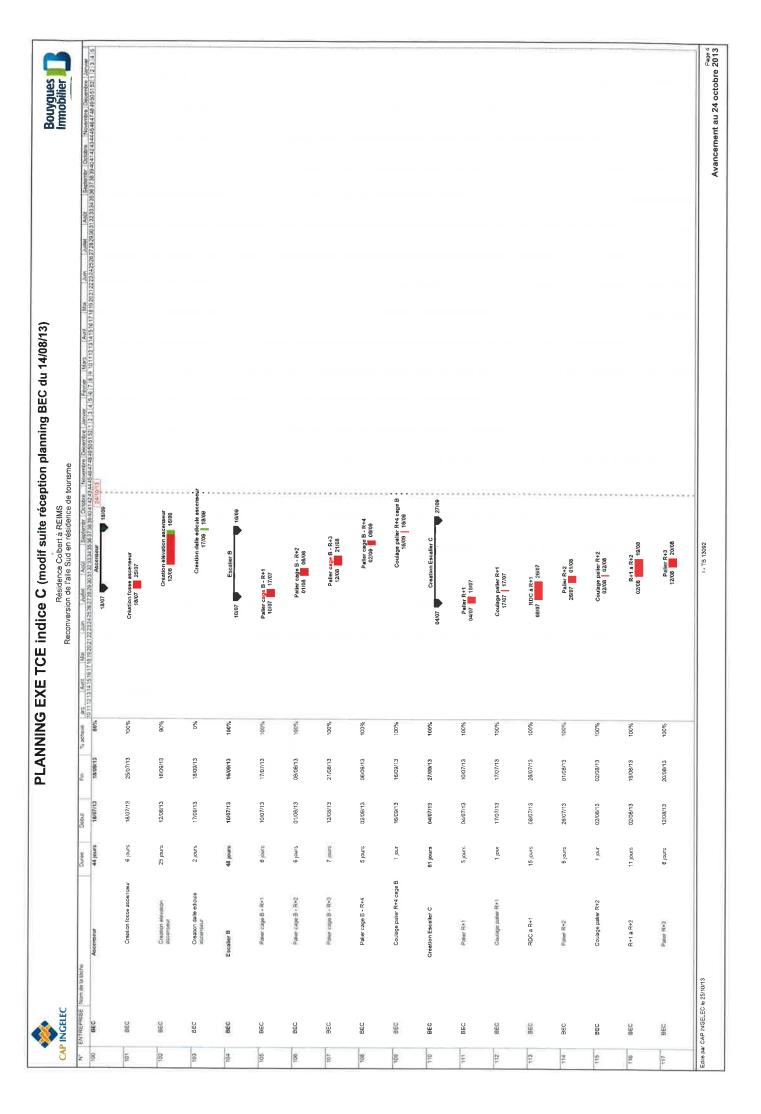


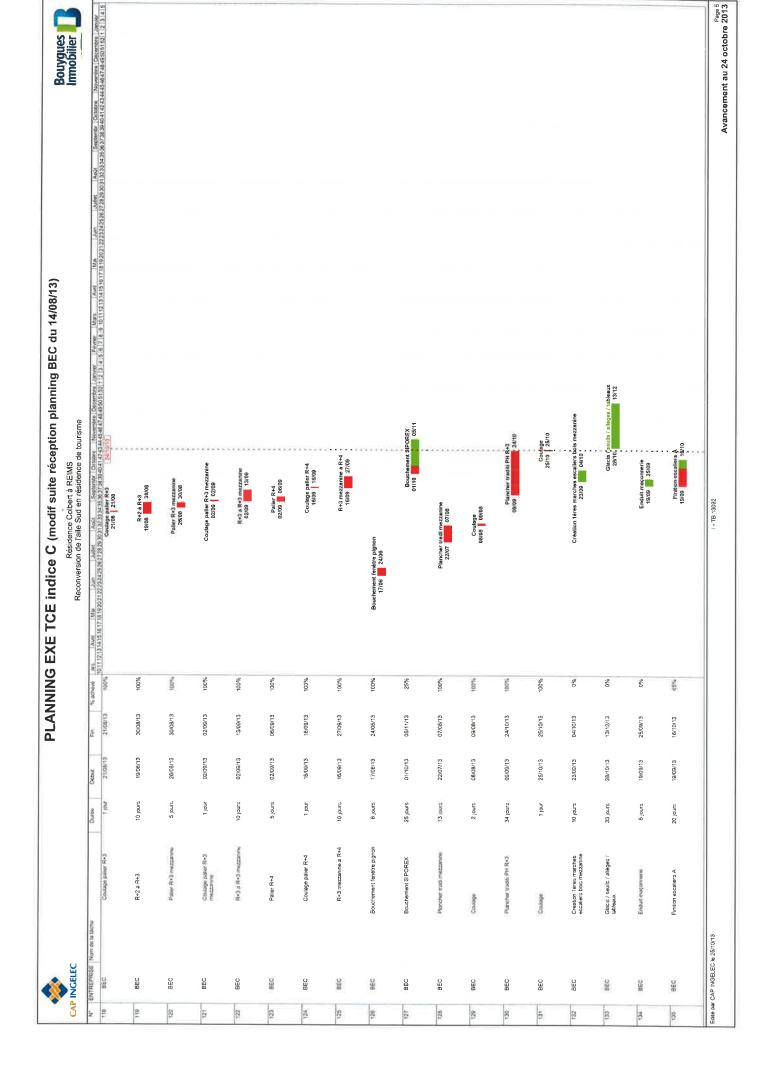
# PLANNING EXE TCE indice C (modif suite réception planning BEC du 14/08/13)



Résidence Colbert à REIMS Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme

							Necotiversion de l'alle sud en l'estaetice de tourisme	
ā ×	ISE Nom de la tácho		Ourse	Depart		% achew and	1. Arti Mai 2002 2224-5027-200-200 200 200 200 200 200 200 200 200	Apoli Septembr Octobre Naversides Décembre Janvier
	BEC	acofement IPE PH R+1	2 jours	19,08.13	2000/15	100%	seellonnes BE PH K++ 3-41-01-2	2, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 1
-	BEC	Pose IPE PH R+2	S Jours	15/07/13	19/07/13	%00L	Pose IPE PH R+2 1507	
	BEC	scellement IPE PH R+2	2 jours	21/08/13	22/09/13	100%	scelement PE PH R+2 2/106   22/06	
	986	Création escalier A	65 Jours?	26/06/13	25/08/13	100%	Creation scaller A 25.09	
	вес	Paler Rt.	5 jours	27/06/13	03/07/13	100%	Paller R≁1 Z7105	
	E C	Coulage pairer R+1	1 jour	17/07/13	17/07/13	100%	Coulege paller R+1 17/07   17/07	
	BEC	RDC à R+1	23 jours?	26/06/13	26/07/13	,000	RDC & R+1 2'GIO6 226'07	
-	960	Pater R+2	5 Jours	26/07/13	01/08/13	100%	Patier R+2 2-607 0108	
-	BEC	Coulege prince R+2	8	08/08/13	08/08/13	\$5001	Coudings paller R+2 00/06   04/06	
- 0	BEC	R+1 a R+2	9 Jours	31/07/13	12/08/13	1001	31/07	
-	BEC	Paler R+3	e form	12/08/13	20/08/13	100%	Paller R+3 12:06 20:06	
-	BEC	Coulage pater R+3	1 Jour	21/08/13	21/08/13	100%	Coulsge paller R43 2108   2108	
	BEC	R+2 a R+3	11 Jours	13/08/13	28/08/13	100%	R+2 a R+3 13.06	
-	ВЕС	Paller R+3 mezzanine	sunof @	26/08/13	02/08/13	100%	Paller R+3 mezzanine Zeito Q200	
	O B	R+3 à R+3 mezzanine	10 Jours	29/08/13	11/09/13	100%	R+3 ii R+3 mezzanire 28/08	
	ВЕС	Pallor R+2	5 jours	02/09/13	06/09/13	100%	Paller R+4 0209 ■ 0609	
	BEC	Couldge bother R+4:	1, jour	16/09/13	16/09/13	100%	Coulage pailler R-4 16/09   16/09	
	BEC	R+3 mezzanine à R+4.	10 poets	12/09/13	25/09/13	4,001	R-5 mezzaniwa a R-4 1209	
U to	Edite par CAP INGELEC le 25/10/13						i - TB 13092	Page 3 Avancement au 24 octobre 2013
ĺ								





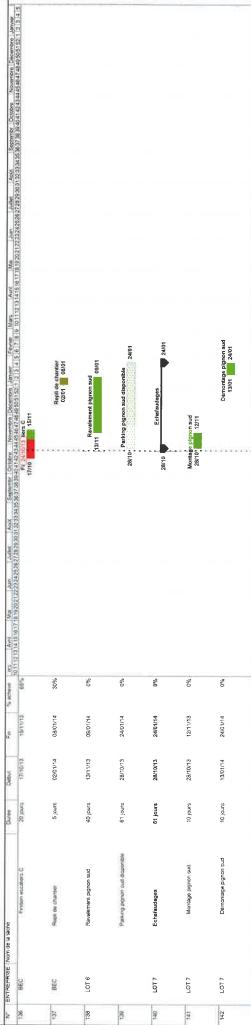
Bouygues Immobilier



# PLANNING EXE TCE indice C (modif suite réception planning BEC du 14/08/13)

CAP INGELEC

Résidence Colbert à REIMS Reconversion de l'aile Sud en résidence de tourisme



Avancement au 24 octobre 2013

### REHABILITATION DE LA CASERNE COLBERT RESIDENCE DE TOURISME DANS L'AILE SUD

### COMPTE-RENDU DE RÉUNION N° 20 DE MAITRISE D'ŒUVRE DU JEUDI 24 OCTOBRE 2013

Atelier le : 25.10.2013 Compte-rendu : Ph.L

Lieu : Caserne COLBERT – Aile Sud – Résidence de Tourisme
Objet : Phase chantier

Secrétariat : LP Vérification : Ph.L
Affaire : COLBERT BI

**INTERVENANTS REPRESENTANTS COURRIELS** E AP C D A MAITRE D'OUVRAGE (MOU): **BOUYGUES IMMOBILIER** Jean-Louis ARCHAMBAUT jl.archambault@bouygues-9, rue André Pingat Dir. Tech. Régional immobilier.com Pascal STREICHER 51751 REIMS cedex p.streicher@bouyguesimmobilier.com Tél.03.26.89.86.60 - Fax03.26.89.86.70 Chef Service Conception Ludovic WAXIN I.waxin@bouygues X Χ Х Resp. Techn. Conception immobilier.com P. 06.50.38.18.56 Thomas HUMBERT t.humbert@bouygues-Resp. Programme immobilier.com P. 06.98.58.46.66 M. LAGOUGE MAITRES D'ŒUVRE (MOE): ATELIER d'architecture Philippe Ch. DUBOIS duboisetassocies PH.CH. DUBOIS @wanadoo.fr 10, rue de Saint-Quentin Philippe LAUZANNE Χ 75010 PARIS Chef de projet Tél.01.53.35.05.10 - Fax 01.53.35.05.15 **BET Structure - ARNOULD BE** Alain ARNOULD abe@arnould-be.com 33, rue de Longueville P. 06.11.98.28.15 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES Clément MOUCHENE cmouchene@arnould-be.com Χ Χ Tél.03,24.59.46.74 - Fax03.24.59.46.85 **BET Fluides - CAP INGELEC** Mathieu LANGRENE m.langrene@capingelec.com Χ 160, rue Victor de Broglie Chef de proiets 51430 BEZANNES P. 06.29.30.15.98 c.varoquier@capingelec.com Χ Tél. 03.26.79.11.99 - Fax 03.26.04.41.41 Clément VAROQUIER P. 06.12.17.05.57 **CONTROLE TECHNIQUE:** SOCOTEC Sébastien MANCHET sebastien.manchet Χ 34. rue du Moulin P. 06.18.94.41.52 @socotec.fr Sylvain MARANDON 51100 REIMS svlvain.marandon Tél. 03.26.40.60.40 P. 06.25.04.20.04 @socotec.fr **COORDINATION SSI: DEKRA Systèmes** Anne-Lyse MAYER annelyse.mayer@dekra.com Χ 54, rue Saint-Léonard - ZI Sud-Est P. 06.18.94.41.52 51686 REIMS cedex 2 Tél. 03.26.85.90.20 - Fax 03.26.82.53.60 O.P.C. : **CAP INGELEC** Patrick URBAIN p.urbain@capingelec.com X Χ 160, rue Victor de Broglie P. 06.71.72.60.96 51430 BEZANNES Tél. 03.26.79.11.99 - Fax 03.26.04.41.41 **COORDINATION SPS: DEKRA Conseil HSE SAS** Eric FONDEUR eric.fondeur@dekra.com 54, rue Saint-Léonard - ZI Sud-Est P. 06.29.79.30.90 51686 REIMS cedex 2 Philippe SOTER philippe.soter@dekra.com Χ Tél. 03.26.85.90.27 - Fax 03.26.82.53.60 P. 06.23.24.31.77 Valentin COUNOT valentin.counot@dekra.com

AUTRES INTERVENANTS :					
BET Acoustique – ECHOLOGOS  16, rue du Général de Gaulle 51400 LOUVRY LOUVERCY Tél. 03.26.66.12.58	Dominique NOEL P. 06.81.59.21.64 Laura NACZAJ	reims@echologos.com			
Etude Thermique SYNAPSE INGENIERIE 53, rue Vernouillet - 51100 REIMS Tél. 03.26.66.12.58	Vincent PINCHON P. 06.18.03.36.97	synapse.reims@wanadoo.fr			
Géotechnicien - GINGER CEBTP 27A, rue des Blancs Monts 51350 CORMONTREUIL Tél.03.26.87.86.00 – Fax 03.26.87.86.01	Emmanuel GARNIER P.07.61.65.59.02	e.garnier@ gingergroupe.com			
BET Amiante - BSSI CONSEILS 8, rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE Tél. 03.83.96.33.30 - Fax 03.83.96.87.60	Sabrina LOPES  Arnaud HUNTZINGER P. 06.78.22.03.14	sabrina.lopes @bssi-conseils.com arnaud.huntzinger @bssi-conseils.com			
BET Plomb - DEKRA Parc Telmat – Bâtiment B 78, rue Gustave Delory 59810 LESQUIN Tél. 03.20.16.33.71 - Fax 03.20.87.68.67	Cédrik PERINET	cedrik.perinet@dekra.com			
Diagnostic Bois - Exp'Bois 24, av. Chomedey de Maisonneuve 10 000 TROYES	Hervé BERCAUD 06.10.96.58.01	expbois10@orange.fr			
Mobilier - DENIS INDUSTRIES 39, rue du Général de Gaulle 85140 LES LANDES GENUSSON Tél. 02.51.66.73.70 - Fax 02.51.91.60,16	Gilles CLOCHARD P. 06 28 60 50 92	gilles.clochard @denisindustries.fr			
Inspection du travail	Mme CHERY				
AMENAGEUR DU SITE:					
PLURIAL - EFFORT REMOIS 7, rue Marie Stuart 51100 REIMS	Christophe COURTAILLIER DGA	c.courtaillier@effort- remois.com			
Tél. 03.26.04.98.11	Lionel CLEAU Chargé d'Opérations P. 06.79.84.31.20	I.cleau@effort-remois.com			
	Isabelle LEGRAND Chargée d'Opérations Aménagement P. 06 47 76 22 81	i.legrand@effort-remois.com			
ABF:					
Mme THEVENIN 38, rue Ceres – BP 2530 51100 reims Sdap.marne@culture.gouv.fr					

P: présent - A: absent - E: excusé - AP: absent pénalisé - C: convoqué - D: diffusion

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES / COORDONNEES	REPRESENTANTS / TEL / COURRIELS	Р	A	E	AP	С	D
00 01 02	DEMOLITION DESAMIANTAGE GROSŒUVRE	BEC CONSTRUCTION ZA des Terres Rouges 51208 EPERNAY Tél. 03.26.51.00.59 Fax 03.26.51,69.49	Cédric FROMENTIN P. 06 30 55 26 24 Sébastien ALLARD P. 06 30 55 28 51 S. RIGAUD becconstruction@ becchampagne.fayat.com	x				×	×
	Sous-Traitants	VIELLARD PAK CROM SONDEFOR SAML							
03	CHAPES	MORISOT Tél.06.72.44.01.16	M.MORISOT						
04	CHARPENTE BOIS								
05	Couverture	COUVREURS DE France	M.BESTEL Tél.06.75.44.90.92 M.MARY	x			=		
06	RAVALEMENT DE FAÇADES	<b>DECO FACADE 51</b> Tél.06.22.83.37.78	Ahmet DELIKAYA M.YSIT	X				X	
07	ECHAFAUDAGE	PROTECT FACADE Tél.06.29.82.24.23	M.MAGALHAES						
7bis	ESCALIER PROVISOIRE	PROTECT FACADE	15-10-51-5						
08	ETANCHEITE								
09	MENUISERIES EXT. BOIS	COUVAL	M. BERCHE Tél.06.32.55.65.87 M.RICHARD	x					>
	Sous-Traitants	PATINET		-	-		-		
_	RIDEAUX								
10 13	MENUISERIES EXT. ALUMINIUM SERRURIE	ARTI PRODUCTION	M.BROUTIN M.PAUBON					x	×
11	CLOISONS / DOUBLAGES / FAUX PLAFONDS								
12	MENUISERIES INTERIEURES	CARI Menuiseries	M.CARRE M. PIERRAT M. DELAUZIN						×
12bis	ESCALIER BOIS	<b>ESCAO</b> Tél.06.08.97.42.99	M.DIERCKENS						
14	Ascenseur								
15 16	CARRELAGE / FAÏENCE SOLS SOUPLES								
17	PEINTURE								
18	ELECTRICITE / COURANTS FORTS ET FAIBLES / CHAUFFAGE ELECTRIQUE	BLANCHARD 20, avenue des Coïdes – BP 39 – 51370 ST BRICES COURCELLES	M. BOUSTEILA M. ROSIEZ	X				X	×
19 20	VENTILATION / DESENFUMAGE PLOMBERIE / SANITAIRES	HERVE THERMIQUE 22, rue Ch. Marie Ravel 51520 ST MARTIN / LE PRE	M. BOUCHER Tél.06.22,26.44.12					X	X

### L'entrepreneur dispose d'un délai de 7 jours pour contester les dispositions évoquées au C.R. Passé ce délai, les dispositions seront considérées comme contractuelles.

PROCHAINE(S) REUNION(S) DE CHANTIER :	Lieu :	Caserne COLBERT
Jeudi 31 OCTOBRE 2013 à 14 H 00	Objet :	Chantier

### COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER DE MAITRISE D'OEUVRE

### 1 - Diffusion de documents :

DATE	OBSERVATIONS	CONCERNE
	Diffusion du présent compte rendu par l'OPC, en annexe à son CR.	TOUS
04.07.13	Diagnostic « bois » diffusé par le MO pour finalisation des marchés des lots 3 – Chapes, et 4 – Charpente bois. L'architecte n'a pas pu télécharger ce document, le lien étant obsolète.	BI Rappel 10.10/17.10/24.10
10.10.13	<ul> <li>CR des visites de chantier du 20.09 et 03.10 établi par le Bet ECHOLOGOS, diffusé le 09.10 par le MOU, transféré à BEC CONSTRUCTION.</li> <li>Le délai de validation d'une variante de BEC Construction relative au bouchement des maçonneries est excessivement long (près de 5 mois ½).</li> <li>L'entreprise BEC CONSTRUCTION a diffusé au Bet ECHOLOGOS un plan de détail type d'une tête de refend, car la description dans le CR n'est pas explicite.</li> <li>Ce CR ne comporte aucune observation sur les supports des cloisons, pourtant dégagés aux dates des visites précitées.</li> </ul>	BI Bet Echologos BEC Cons. SOCOTEC
10.10.13	Le représentant du MOU dépose un exemplaire des plans des dossiers marchés des entreprises.	ВІ
10.10.13	CR de la réunion avec EDF établi par le BET Cap Ingelec:  - le MOU confirmera le 11.10 l'implantation définitive du transformateur  - le représentant de l'architecte tiendra l'Effort Rémois informé des prestations à réaliser dans le porche pour alimenter le transformateur, si cette hypothèse était retenue.  - Mme LEGRAND du GIE Champagne Ardenne Aménagement remet à M.WAXIN une copie d'un courriel de septembre 2013 destiné à Bouygues Immobilier, au sujet de la cession éventuelle du local dans le porche.	CAP Ingelec BI Effort Rémois
24.10.13	Courriel relatif à la faisabilité du transformateur diffusé par l'architecte au MOU le 15.10.13 pour avis. Courriel relatif à la faisabilité du transformateur diffusé par l'architecte à l'ABF le 23.10.13 pour accord.	ВІ
17.10.13	CR de la réunion SSI établie par DEKRA Systèmes, CSSI.	TOUS
17.10.13	Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise COUVAL de se rapprocher du BET Echologos, et de l'entreprise HERVE Thermique, pour vérifier la nature et la localisation des bouches d'entrée d'air et la nature des vitrages selon la notice acoustique. En effet, certains bordereaux de diffusion ne permettent pas de savoir qui diffuse quoi à qui.	COUVAL Rappel 24.10 HERVE Thermique OPC
24 10 13	Dossier ardoise diffusé par les Couvreurs de France en réunion au représentant de l'architecte.	Couvreurs de France / MOE
24.10.13	Les entreprises diffuseront leurs documents d'EXE selon le bordereau de l'OPC.	TCE

### 2 - Mise au point des marchés des entreprises :

13.06.13	Les représentants de Bouygues Immobilier et de BEC Construction vérifient contradictoirement en réunion le contenu des variantes libres négociées dans la mise au point du marché de l'entreprise, selon le détail des listes du 17.04.13 (extrait du CDPGF du marché) et du 30.05.13 (courriel de l'entreprise, mis à jour le 13.06.13 pour la	BI BEC Cons. SOCOTEC OPC
	numérotation des articles, rajoutée en italique).  La liste ci-après est purement indicative, le MOU confirmera aux différents intervenants chaque point comme faisant partie intégrante du marché de l'entreprise.	MOE Rappel 04.07/ 18.07/25.07/29.08/ 19.09/10.10/17.10/ 24.10
17.04.13	1 - « Suppression des flocages sous plancher et sur poutres métalliques existantes ou créées (prestation chiffrée en option) » ; prestation réduite par la variante du point n° 8 ciaprès, mais structures existantes à traiter, par quel lot ?	
13.06.13	Rappel, coupe-feu à réaliser sur les planchers existants.  Nota; flocage prévu au DCE à réaliser après le hors d'eau, et avant le passage des réseaux. Les représentants de la MOE déconseillent la variante faux-plafond BA13 CF, qui est incompatible avec le passage des réseaux, la fixation de terminaux, etc. Stabilité au feu des poteaux existants (lot 11) à réaliser avant le passage des réseaux verticaux.	
17.04.13 13.06.13	2 - « Suppression des conduits préfabriqués pour VH et VB (prestation chiffrée option) ». Pas de remarque, prestation prévue au lot 11.	
17.04.13	3 - « Remplacement des bouchements des refends en agglos + remplissage en laine par un rang de Siporex »; la solution prévue au DCE était plus complexe (2 murs maçonnés + isolation acoustique + contre-cloison BA13 de chaque côté), variante à viser par le BET ECHOLOGOS, acousticien. L'ossature des contre-cloisons sera adaptée à cette variante en concertation avec le lot 11.	
13.06.13	L'entreprise modifiera son détail de bouchement type de refend, Siporex de 15 cm enduit + laine de roche 2 faces + contre-cloison de chaque côté, et le renverra à BI qui	

	interrogera directement le BET ECHOLOGOS, suite à son refus de répondre à l'entreprise BEC Construction, faute de mission en phase travaux.  Nota; avis défavorable de SOCOTEC sur cette variante le 29.05.13	
20.06.13	Schéma diffusé par BEC CONSTRUCTION au maître d'ouvrage qui interroge le BET ECHOLOGOS.	BI BEC Cons.
7.04.13	4- « Remplacement des dalles portées au RDC et de la galerie par un dallage sur terre plein ».	
3.06.13	Les représentants du MOU indiquent que cette variante a été visée par le BET Arnould suite à la synthèse des rapports de GINGER CEBTP, plan d'EXE à viser par SOCOTEC.	
7.04.13	5 - « Suppression des empochements et engravures pour reprises des dalles portées à RDC (prestation chiffrée option) ».	
3.06.13	Conséquence de la variante précédente.	
7.04.13 3.06.13	6 - « Correction du linéaire de réseaux sous dallage ». Pas de remarque.	
7.04.13	7 - « Suppression des profilés en U servant de moisage de linteaux aux niveaux RDC, R+1, R+2 ».	
13.06.13	Les linteaux existants sont conservés, alors qu'il était prévu dans le DCE de les modifier et de les remonter au-dessus des faux-plafonds. L'entreprise BEC Construction reportera sur ses plans les arases inférieures des linteaux, pour vérification de la cohérence des niveaux des faux-plafonds par l'architecte. Traitement et finition des linteaux ainsi	
	conservés à prévoir, non prévus au DCE.	
17.04.13	8 - « Remplacement des planchers collaborants des R+3 et R+3 mezzanine, par des planchers coulés en place sur coffrage » .	
13.06.13	Le MOU communiquera l'avis favorable du BET ECHOLOGOS sur cette variante, y compris sur les détails d'appui des escaliers.	
17.04.13	9 - « Remplacement des trainasses maçonnées 40x40 par un tube PVC enterré diam.500	
12.06.42	enrobé de béton ».	
13.06.13	Pas de remarque.  Nota ; le BET Fluides, CAP INGELEC, transmettra à l'entreprise BEC Construction le plan des réseaux enterrés du RDC mis à jour le 15.04.13, suite à la réunion avec les	
17.04.40	concessionnaires en mairie (selon les plans guide affichés en salle de réunion)	
17.04.13 13.06.13	10 - « Optimisation du tracé des trainasses 40x40 sous dallage ».  Pas de remarque.	
17.04.13	11 - « Remplacement du sens de portée du bac collaborant de la galerie qui engendre la	
13.06.13	suppression de l'engravure dans la façade existante ».  Le plancher collaborant sera en appui sur les ossatures métalliques de la galerie prévues au lot 10 et sous réserve de l'avis de SOCOTEC. Faisabilité technique à vérifier avec ce lot, y compris les séparatifs vitrés fixés en façade, et relevé d'étanchéité sur JD dans cette hypothèse.	
30.05.13	12 - (Article 1.30 du DPGF) « Démolition du mur d'enceinte ; la prestation s'arrête à 1 m du sol environnant (coté caserne Colbert). Il ne nous appartient pas de créer les	
13.06.13	ouvertures. Le solde de cette prestation est toujours dans le lot ravalement ».  Avis divergent des représentants du MO et de l'entreprise, prestation à confirmer	
30.05.13	par le MO.  13 - Article 04.04.2 du lot 00 - Déplombage partiel ; « il est convenu de déposer le plomb	
70.001.10	uniquement au droit des travaux de maçonnerie et non sur l'ensemble des supports comme identifiés dans le diagnostic ».	
13.06.13	Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise, prestation à confirmer par le MO.	
30.05.13	14 - Article 03.04.4 du lot 01 - Dépose de Menuiseries extérieures ; « il n'est pas prévu de déposer les grilles extérieures et ni les volets. Il n'a pas été convenu de mettre hors d'eau	
13.06.13	provisoirement le bâtiment. Le solde de cette prestation est toujours dans le lot Mext ».  Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise sur le 1 <sup>er</sup> point, prestation à confirmer par le MO. Les représentants du MOU demandent à l'entreprise d'évaluer une protection provisoire au droit des baies suite à la dépose des fenêtres (en cours), pour protéger le parquet qui est conservé, et dans l'attente	
20.05.40	de la désignation d'un menuisier extérieur.	
3.06.13	15 - Article 03.04.4 du lot 01 - Il n'est pas prévu de démolir les poteaux au R+4. « Poteaux » déjà démolis, pas de remarque.	
0.05.13	16 - (Article 01.09.1 du DPGF) Le burinage des enduits n'est pas prévu.	
3,06,13	Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise. Les représentants de l'entreprise confirment que cette prestation est devenue une option, non retenue par le MO. Les représentants de la MOE confirment à BI qu'il est indispensable de purger les supports en mauvais état avant la pose des doublages ou des contre-cloisons, pour éviter tout pinistre.	
0.05.13	tout sinistre.  17 - Article 03.09 du lot 02 – « Réservations pour TCE dès lors que celles-ci sont	
3.06.13	supérieures à 300mm (soit pour les CVC) ».  Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise sur la section des	
30.05.13	percements, prestation à confirmer par le MO.  18 - Article 03.08.5 du lot 02 - « Réalisation des bandes de dressement et glacis des Appuis des menuiseries extérieures de 5 à 10 cm (surfaçage complet des tableaux,	
	Inteaux et rejingot non compris) ».	

13.06.13	Avis divergent des représentants du MOU et de l'entreprise sur la quantité (provision prévue dans le DPGF), toutes les baies doivent être traitées.  Nota; suite à la dépose des premières fenêtres, aucun rejingot n'apparaît, point à vérifier avec SOCOTEC pour la mise en œuvre des menuiseries extérieures bois.	
05.09.13	Le rejingot prévu au lot n° 9 a été supprimé dans l'additif à la demande du MOU. Suite à la réunion de MOU de ce jour le MOU s'est engagé à établir une note de synthèse sur les prestations négociées avec BEC Construction	MOU BEC Cons.
12.09.13	Le représentant de BI indique qu'il a rencontré le directeur de l'entreprise BEC Construction, pour éclaircir les « divergences »	BI
18.07.13	Réunion avec les représentants de BI, de l'entreprise BLANCHARD, et du Bet Fluides CAP INGELEC, au sujet du passage des réseaux au R+3 suite à la suppression des faux-plafonds par le MQU sur les plans schématiques du 17.04.13:  - Faux-plafond indispensable dans la circulation du R+3, il n'est plus coupe-feu.  - Type de faux-plafond à harmoniser architecturalement avec celui du RDC / R+1 / R+3.  - Faux-plafond BA13 indispensable dans les SDE pour passage des réseaux de VMC.	BI CAP Ingelec BLANCHARD
25.07.13	Le MOU confirmera à l'entreprise BLANCHARD la pose du faux-plafond dans les parties décrites ci-dessus	ВІ
05.09.13	Faux-plafond confirmé par courriel de M. CRETEUR du 29.07.13 destiné au BET CAP INGELEC, M. VAROQUIER	BI - OPC
19.09.13	Le représentant de l'entreprise Blanchard confirme au représentant du MOU la nécessité de rajouter des plafonds dans l'entrée des logements de type T2.	BI BLANCHARD
10.10.13	Le représentant du MOU indique au représentant de l'entreprise HERVE Thermique que les gaines de désenfumage qui figurent sur le plan des réseaux enterrés de BEC Construction sont conformes aux plans de son marché.	BI HERVE Therm. CAP Ingelec
17.10,13	Le représentant de SOCOTEC supprime en réunion la VB dans l'angle du sas d'accès depuis la galerie à RDC, et demande d'augmenter la section de la VB côté local « petits déjeuners ».  Les représentants de HERVE THERMIQUE indiquent que la section utile de certaines gaines de désenfumage est modifiée pour respecter l'IT246.  Le représentant de l'architecte demande que le gabarit des gaines techniques soit conservé.  Dimensions à mettre au point dans le cadre des plans d'EXE des logements types, sous réserve de la désignation du lot 11.	SOCOTEC CAP INGELEC BI HERVE Therm. BEC Cons.
24.10.13	Les plans d'EXE diffusés par l'entreprise HERVE Thermique ne sont pas conformes au dossier marché. Le représentant de l'architecte informe le BET Fluides Cap Ingelec de ce problème et lui demande de se renseigner sur la raison de cette incohérence auprès de l'entreprise, qui empêche toute mise au point des plans d'EXE des logements types.	CAP Ingelec HERVE Therm

### 3 - Modifications de programme

101		

### 4 - Planning prévisionnel - OPC

	- <u>DROC</u> : 13.12.2012 - <u>Notification du contrat de travaux – Lots 00/01/02</u> : 17.04.2013	TOUS
	Durée des travaux : 19 mois	
	Réunion de lancement de travaux : 18.04.2013	
	Période de préparation de chantier : 2 mois	
16.05.13	Circuit de diffusion des plans d'EXE selon le CR OPC n° 1 du 02.05.13 ;	
10100110	- tirages papier à remettre en réunion au cabinet DUBOIS ; 2 ex des plans et détails.	OPC
	1ex des notices et documentations	0.0
	- les plans des armatures de la structure sont hors mission du cabinet DUBOIS	BEC Cons.
	rajouter la diffusion des plans EXE au BET CAP INGELEC, comme BET Fluides	BEG GOIIG
18.07.13	Diffusion des plans par courriel refusée par le cabinet DUBOIS, procédure définie ci-	TCE
10,01,10	dessus à respecter par toutes les entreprises.	100
16.05.13	Plan de contrôle opérationnel de BI à intégrer au planning des travaux, lot par lot, et avec	DUBOIS (1)
10.00110	les différents intervenants concernés selon le détail ci-après :	Bet Arnould (2)
	- point de contrôle n° 1 – Fond de fouille, (4), limité à la galerie en extension au RDC et	Bet CAP Ingelec
	à la fosse d'ascenseur	CAP Ingelec (3)
	point de contrôle n° 2 – Implantation du bâtiment, limité à la galerie en extension au	SOCOTEC (4)
	RDC (hors rampe). (5)	BI (5)
	- 10.10.13 : avis favorable du représentant du MOU pour supprimer le point de contrôle	CSPS (6)
	n° 2.	001 0 (0)
	- point de contrôle n° 3 – Curage des réseaux, (2)	
	- point de contrôle n° 4 – Implantation en sous-sol, sans objet	"
	point de contrôle n° 5 – Réalisation de chapes acoustiques, (1) + (4)	
	- point de contrôle n° 6 – Nature des isolants thermiques, (1) + (3) + (4)	
	- point de contrôle n° 7 – Réalisation des balcons, sans objet	
	- point de contrôle n° 8 – Ouvrages en combles, (1) + (3) + (4) + (6)	
	1- point de controle il 0 - Ouvrages en comples, (1) + (3) + (4) + (0)	

	- point de contrôle n° 9 – Ouvrages en terrasse, limité à la galerie en extension, (1) +	
	(3) + (4)	
	- point de contrôle n° 10 – Pose de la 1 <sup>ère</sup> menuiserie extérieure, (1) + (2) + (4)	
	point de contrôle n° 11 – Implantation cloisonnement, (1) + (4)	
	- point de contrôle n° 12 – BBC – Sensibilisation à la perméabilité du bâtiment, sans	
	objet - point de contrôle n° 13 – BBC – Perméabilité à l'air du bâtiment par mesures	
	intermédiaires, sans objet - point de contrôle n° 14 – Support périphérique pour baignoire et douche acrylique, (1)	
	+ (3)	
	- point de contrôle n° 15 – Mise en eau des réseaux eau et chauffage, limité au réseau d'eau (chauffage électrique), (3)	
	- point de contrôle n° 16 – Réception des huisseries banchées, sans objet - point de contrôle n° 17 – Résilient acoustique sous plinthes carrelées, à jumeler avec	
	point n° 5 si prévu au CCTP  point de contrôle n° 18 – Nettoyage et curage des réseaux extérieurs, (2) + (3)  point de contrôle n° 19 – Conformité de réalisation des jardins, limité à la rue	
	Ponsardin, (1)	
	- point de contrôle n° 20/1 – Conformité plan de vente et prestations (1) + (2) + (3)	
	point de contrôle n° 20/2 — Suite du point 20/1 (1) + (2) + (3)	
26.09.13	Nota: plans de vente fournis par le MO pour les points 20/1 et 20/2.  Point de contrôle n° 1:	BI
20.09.13	- l'entreprise BEC CONSTRUCTION a envoyé un e-mail le 20.09.13 à l'entreprise	BEC Cons. /
	générale CARI du chantier de la « Villa Colbert » au suiet du remblaiement dans la	Bet Arnould /
	zone de la galerie. En attente de l'avis du CT de cette opération.	SOCOTEC
	- Dans l'attente de la désignation des entreprises adjudicataires des lots 10 et 13,	0000120
	aucune synthèse entre la galerie en extension et son support n'est réalisable.	
	- En conséquence la réalisation des fondations de la galerie est différée.	
03.10.13	Le représentant de SOCOTEC indique qu'il a visé la descente de charges relatives aux	SOCOTEC
00	micropieux.	Bet Arnould
	Le BET Arnould, par un courriel du 27.09.13, émet toute réserve sur la réalisation	
	des fondations de la galerie en extension, dans l'attente de la descente de charges	
	de la galerie prévue au lot 10, l'entreprise n'étant pas désignée.	
11.1013	Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise BEC Construction de vérifier si les	BEC CONS.
	observations de la fiche d'examen sur le plan d'EXE du dallage ont bien été levées avant	
	tout coulage des longrines et du dallage de la galerie.	
	L'entreprise ARTI PRODUCTION étant désignée, BEC Construction attendra de	j l
	recevoir la descente de charges avant de réaliser ces travaux.	
24.10.13	Fondations de la galerie en cours de réalisation, l'architecte dégage toute responsabilité	BEC Construction
	en cas de non-conformité architecturale, en l'absence de descente de charges, de plans	
	d'EXE des corps d'état concernés, et de toute synthèse.	
26.09.13	Point de contrôle n° 6;	BI / OPC /
	- aucun intervenant n'a donné d'avis sur l'isolant sous le dallage.	BEC Cons.
	En conséquence, le coulage du dallage est suspendu.	
03.10.13	Le représentant de SOCOTEC indique qu'il va donner un avis sur l'isolant sous dallage.	SOCOTEC
10.10.13	Le MOU se rapproche du BET ECHOLOGOS pour vérifier si le BET acousticien	BI Rappel
	maintient que l'épaisseur du dallage est de 20 cm en partie courante, 16 cm dans les	17.10/24.10
17.10.15	zones décaissées.	BEC Cons.
17.10.13	Le représentant de SOCOTEC demande en réunion à BEC Construction que le fond de	SOCOTEC
	feuillure se retourne sur l'appui pour que le compriband soit adhérent dans l'angle	BEC Cons.
20.06.42	inférieur, et à COUVAL de fournir le détail sur l'appui de la menuiserie.	COUVAL
20.06.13	Le représentant du cabinet DUBOIS précise que l'architecte vise les plans d'EXE des	TOUS
	entreprises pour conformité architecturale au projet, que le BET Structure et le BET Fluides visent les mêmes plans d'EXE selon leur compétence technique.	
05.09.13	Logement témoin déplacé au R+1 :	TOUS
00.09.13	Pas d'interface avec la déconstruction / reconstruction du dallage, fenêtre plus simple,	1003
	mise en œuvre de la chape, logements proposés n° 101 / 102.	
	Livraison du témoin courant décembre 2013.	
19.09.13	Un point de contrôle sera effectué à cette occasion avec les entreprises concernées, et	TCE
10,00.10	l'acousticien.	' '
26.09.13	Prévoir la fourniture et pose de « mobilier » par DENIS INDUSTRIES dans le témoin.	BI / OPC
29.07.13	L'entreprise COUVAL vient relever les côtes et réceptionner les supports le 01.08.13, sauf	COUVAL
	allèges à découper / à reconstituer.	BEC Cons.
	Synthèse avec les lots 5 - 11 à faire pour les lucarnes	
19.09.13	Plan de repérage des appuis à reconstituer à diffuser	COUVAL
05.09.13	Suite à la réunion de MOU de ce jour, les entreprises seront toutes désignées pour la fin	TOUS
	du mois de Septembre 2013, planning détaillé TCE sera établi courant octobre 2013.	
03.10.13	Selon un tableau récapitulatif annexé à un courriel du MOU du 25.09.13, la désignation	BI / OPC
	des entreprises est retardée.	
	Les représentants du MOU indiquent en réunion qu'ils vont diffuser le 04,10,13 une liste	
	des entreprises retenues.	
24.10.13	Suite à la diffusion par le MOU d'une liste le 04.10, il manque des lots dont la désignation	BI / OPC
	retarde la synthèse, et risque de retarder le chantier	

19.09.13	Modification du coffrage de PH du R+3 en cours, suite à l'erreur de niveau, coulage prévu	BEC Cons.
	le 10.10.13, sans incidence sur le planning global.	Rappel 03.10/
	<u>L'entreprise fournira son autocontrôle des points suivants</u> :	10.10 / 17.10
	- remise à niveau du coffrage du plancher haut du R+3	
	- soudures des renforts de structure	
	- confortement des maçonneries qui demeurent dans la hauteur des planchers, suite à	
	la démolition des maçonneries en élévation.	
24.10.13	Le représentant de l'architecte souligne que s'agissant d'une réhabilitation, après pose des échafaudages chaque entreprise (charpente bois, couverture, ravalement, menuiseries extérieures, serrurerie, etc) concernée par le clos et couvert, vérifiera la nature des supports.	TCE / OPC

### 5 - Maîtrise d'ouvrage (MO) :

30.05.13 R	Réunion de ce jour avec des représentants du chantier de la Villa COLBERT	BI
30.03.13		CSPS
-	Ravalement du pignon Sud à caler selon la date prévisionnelle de livraison de la	
	plateforme du parking mitoyen, prévue fin octobre 2013 (délai à fournir au chantier	OPC
	mitoyen).	
-	Ravalement de la façade Est à caler selon la date prévisionnelle de livraison de la	
	plateforme du parking mitoyen, prévue fin septembre 2013, et selon les fondations	
	profondes de la galerie.	
-	Nota : le niveau de l'allée de service du projet mitoyen « décaisse » la façade du	
	pignon d'environ 2 m / TN, mais aucune prestation n'est prévue dans le projet de la	
	Résidence de Tourisme pour traiter cette élévation.	
17.10.13 S	Suite à la réunion de ce jour avec les représentants du chantier de la villa COLBERT, le	BI
l c	abinet F. JACQUET, maître d'œuvre du projet, diffusera le plan du RDC, pour vérification	BEC Const.
	e l'interface au droit du pignon Sud.	SOCOTEC
	e Bet ARNOULD et SOCOTEC donneront leur avis au maître d'ouvrage sur la stabilité du	Bet ARNOULD
	ignon en phase transitoire et en phase définitive.	2017 11 11 10 022
	e représentant de SOCOTEC demande d'ores et déjà un piochage du soubassement qui	
	era dégagé après le terrassement du talus, puis un enduit traditionnel, pour protéger la	
	naçonnerie.	
	raçonnene. Suite à l'analyse des plans du projet mitoyen, avis défavorable du représentant du BET	BI / BET Arnould
	Arnould sur le déchaussement définitif du mur pignon d'environ 2 m par le chantier	Socotec / OPC
	nitoyen. Le BET diffusera une note à l'attention du MOU qui avertira le MOU du chantier	
	verain. L'installation de l'échafaudage après terrassement du talus est suspendue à cette	
	ote de synthèse technique, et à l'avis de Socotec (voir sa note du 18.07.2013).	
16.05.13 <u>D</u>	Dossier PCM à établir selon le rapport initial du bureau de contrôle SOCOTEC	BI
-	Notice de sécurité mise à jour par SOCOTEC	SOCOTEC
-	Déplacement des 4 logements adaptés	CSSI
-	Dérogation pour les 2 escaliers de secours	DUBOIS
-	etc.	
	PCM diffusé au MOU, copie à SOCOTEC.	BI
V	oir courriel de SOCOTEC du 13.06.13, confirmant au MOU le dépôt du PCM,	SOCOTEC
04.07.13 A	la demande de M. Davy de BI, M. MANCHET de SOCOTEC prend contact avec le SDIS	BI
p	our lui présenter le PCM avant de le déposer.	Rappel 29.08
05.09.13 R	RDV avec le SDIS le 12.09.13 à 15 heures	SOCOTEC, MOE,
		Bet CAP Ingelec
12.09.13 C	CR de la réunion au SDIS du 12.09.13 établi et diffusé par la MOE.	TOUS
	Rappel, en attente d'une décision du MOU sur le dépôt du PCM.	BI
		Rappel 10.10
13.06.13 L	es représentants de Bouygues Immobilier indiquent en réunion que le maître d'ouvrage a	BI
	onfié au BET Arnould une mission Visa des plans d'EXE Structure, qui comprend aussi	Bet Arnould
	in suivi des travaux. L'OPC retirera la mention « AMO » dans son cartouche de CR.	
	es représentants du MOU nomment des entreprises qui sont en cours de désignation, et	ВІ
	lont les coordonnées sont inscrites dans les cartouches des CR OPC et MOE.	51
	e représentant du MOU indique que le BET qui a établi le diagnostic des ouvrages en	BI
	ois confirme son diagnostic initial, y compris les zones en parquet à déposer qui sont	OPC
	epérées in situ.	0.0
	Conformément au CCTP du lot 3 – chapes, hors additif d'Octobre 2012, l'entreprise doit la	BI
		וט
	lépose de tout le parquet et la repose d'un platelage bois, après la vérification des	
	ambourdes, selon le cahier des charges du Bet Echologos,	
	e diagnostic bois ne permet pas de déroger à la note acoustique.	D1
DR 70 73 11.	es représentants du MOU indiquent que l'entreprise BEC Construction dépose les zones	BI
de	e parquet repérées sur le site conformément au diagnostic bois, et repose ensuite un	BEC Cons.
de	DSB.	
17.10.13 L		Morisot Rappel 24.10

### 6 - Situation de travaux - Travaux supplémentaires - OS :

16.05.13	Les situations, dont l'avancement a été vérifié au préalable par l'OPC, sont visées ensuite par le cabinet DUBOIS en 2 ex, qui les transmet à BI qui établit les « bons pour acompte » pour signature par les entreprises, qui les renvoient à BI. Un modèle de certificat de paiement sera diffusé à chaque entreprise pour intégration aux	TOUS
27.06.13	situations de travaux mensuelles. Rectificatif à la demande du MOU, situations de travaux à établir en 4 exemplaires pour	TOUS
	diffusion à l'architecte, ainsi que la retenue de 2% du compte-prorata.	
19.09.13	Le représentant du MOU indique qu'il va notifier à BEC CONSTRUCTION les travaux de	BI
	flocage de la structure.	BEC Cons.
	Le représentant du MOU indique qu'il a demandé à BEC CONSTRUCTION de chiffrer le	BI
	déplombage complémentaire.	BEC Cons.
03.10.13	Les représentants du MOU confirment que des OS ont été notifiés à l'entreprise BEC Construction pour les points suivants (copie des OS à diffuser) :  - Flocage de la structure existante,	BI BEC Cons.
	<ul> <li>Désamiantage de la chaufferie, suite au diagnostic complémentaire.</li> <li>Les devis pour l'agrandissement des sommiers et pour des renforts structurels complémentaires (découvertes fortuites), seraient compensés par la dépose du parquet prévue au DPGF, mais qui sera réalisée partiellement.</li> <li>Le représentant de l'architecte conseille aux représentants du MOU d'établir une balance des prestations en plus-value et en moins-value, même si des montants s'équilibrent.</li> <li>Le représentant de l'entreprise BEC Construction confirme que le devis pour le déplombage total a été transmis au MOU, et qu'il va en diffuser un pour la consolidation des allèges.</li> </ul>	
10.10.13	Le MOU a envoyé à la MOE et à l'OPC les OS suivants :  OS n° 3 - Flocage de la structure, 44 486.58 € HT  OS n° 2 - Désamiantage, 12 195.76 € HT	BI / OPC / DUBOIS / BET Arnould BEC Cons.

### 7 - Contrôleur technique (CT):

16.05.13	Plans types des logements T2 - PMR présentés officieusement par SOCOTEC à la commission consultative d'accessibilité, pas d'observation particulière.	BI
30.05.13	Avis défavorable du CT sur la variante des bouchements et des têtes de refends en Siporex.	BEC Cons.
10.10.13	SOCOTEC se prononcera sur les différents points du CR de visite du Bet ECHOLOGOS :  le traitement des découvertes fortuites  le traitement des variantes	SOCOTEC
18.07.13	La MOE demande aux entreprises concernées de fournir les réponses aux avis suspendus ou défavorables de SOCOTEC.  La MOE propose au bureau de contrôle de diffuser régulièrement un tableau récapitulatif de ces avis pour en vérifier l'évolution.	TCE SOCOTEC OPC
10.10.13	SOCOTEC indiquera ce qu'il attend des entreprises concernant les observations et commentaires du point 1.1 du chapitre 4 de son RICT.	SOCOTEC

### 8 - Coordinateur SSI (CSSI):

29.08.13	Cahier des charges fonctionnel indice 1 transmis par le cabinet DUBOIS à CAP INGELEC,	CAP INGELEC
	M. VAROQUIER, pour diffusion aux entreprises concernées.	
17.10.13	Le représentant du MOU indique que le cahier des charges fonctionnel du SSI, indice 1	TOUS
	est intégré aux marchés des entreprises, sauf celui de BEC Construction.	

### 9 - Coordinateur SPS (CSPS) :

16.05.13	Le représentant du cabinet DEKRA confirme au MOU la nécessité de programmer rapidement une réunion avec tous les maîtres d'ouvrage du site, accompagnés de leurs CSPS respectifs.	ВІ
19.09.13	Mettre une protection sur les traverses d'échafaudage, qui barrent l'accès aux étages ; marches isolées après le franchissement des allèges au R+3 par exemple.	BEC Cons. Rappel 26.09
03.10.13	Demande d'agrément transmise au MOU : - FORBETON par BEC Construction.	CSPS BI / BEC Cons.
17.10.13	Plan d'installation de l'échafaudage à présenter au CSPS, en concertation avec les différents intervenants (Ravalement, Couverture, etc).  Les représentants de Déco-Façade 51 et de Couvreurs de France indiquent au représentant du MOU que les travaux sur les cheminées se font à partir d'un échafaudage.	Protect Façade Déco Façade 51 Couvreurs de France

### 10 - Echantillons - Logement témoin :

29.07.13	Note sur la réunion avec l'ABF (un CR spécifique sera établi et diffusé à l'ABF)	BI
	Prototype de menuiserie extérieure bois :     profil et petit bois à doucine retenus,     teinte RAL 1019 - Gris beige retenue,     bouche d'entrée d'air sous la traverse haute, teinte RAL 1019,     fournir 2 échantillons de traverse intermédiaire,     poignée de porte, présenter un modèle plus traditionnel (voir gamme Brionne par ex, ou équivalent)     PM ; rideaux d'occultation intérieurs  2 – Prototype de couverture en ardoise :	OPC
	<ul> <li>ardoise naturelle d'Espagne, format type 405 x 200 x 3.5 mm, fournir la fiche technique de l'ardoise,</li> <li>avis favorable sur le zinc prépatiné type Quartz (pas le type Anthra) pour les DEP, les chéneaux, les diverses bandes, etc</li> <li>avis favorable sur les lucarnes en zinc prépatiné type Quartz,</li> <li>le cabinet Dubois enverra à l'ABF des photos de grilles en alu dans le plan de toiture,</li> <li>avis favorable sur les chatières carrées encastrées, et sur les crochets de sécurité.</li> </ul>	
	24.10.13: observations ci-dessus sur le prototype de couverture en ardoise annulées suite à la désignation par le MOU d'une autre entreprise.  3 - Ravalement ( en attente de la désignation d'une entreprise): - enduit à la chaux teinte claire, finition « serrée », - encadrements pierre à RDC « restaurés », - encadrements pierre des étages, corniches, pilastres, « réparés », - badigeon sur les encadrements, corniches, pilastres, etc mur d'enceinte écrêté, rejointoyé.	
10.10.13	Fenêtre du logement témoin au R+1 posée ce jour (voir photos):  redressement tableau à reprendre (prestation prévue au lot 6, exécutée provisoirement par le lot 2)  hauteur poignée à vérifier avec Socotec selon localisation logement PMR  le MOU ayant retenue une finition « usine », du fait du retard dans les travaux de ravalement, prévoir une protection de la finition (COUVAL) et une protection lourde pendant le ravalement (DECO-FACADE 51).	BI COUVAL BEC Cons. Deco Façade
17.10.13	Phasage des travaux en façade modifié suite à la réunion d'aujourd'hui en présence des lots 5 / 6 / 7 / 9 :  - montage échafaudage, - dépose chéneau et couverture, - gommage encadrement pour pose fenêtre, - sciage des allèges au R+1, puis RDC, - restauration de la pierre (corniches, encadrements, etc.) - ravalement, - couverture, - galerie après dépose échafaudage façade Est, - PM: main-courante extérieure à rajouter aux R+1 / R+2 / R+3, prévue au lot 8.	COUVAL Déco Façade 51 Couvreurs de France Protect Façade
24.10.13	Echantillons d'ardoise présentés ce jour par les Couvreurs de France :  - 1 présence de pyrite sur les 3 échantillons, <b>proportion non recevable</b> .  - Le représentant de l'entreprise confirme que l'ardoise est en épaisseur nominale de 4.2 mm, format 40 x 22 cm pour respecter le planning des travaux.	Couvreurs de France
24.10.13	Echantillons de pierre et de badigeon, nuancier d'enduit à la chaux à fournir.  Prévoir de la pierre en tableau des fenêtres dont les allèges sont sciées au RDC, selon CCTP et diagnostic.	Déco Façade 51

### 11 - Cellule de synthèse - Plans d'EXE :

	GENERALITES :	
11.07.13	Plan d'escalier de secours mis à jour avec un fût réduit à 30 cm diffusé par MOE à	BEC Cons.
	l'entreprise, sous réserve du visa de SOCOTEC	SOCOTEC
	L'entreprise précise qu'elle n'a pas déplacé le coffrage du noyau central, les marches côté	URGENT
	façade seront plus longues, non-conformes à la réglementation.	18.07/25.07/29.08/
	Disposition à faire viser par SOCOTEC.	10.10
05.09.13	Linteaux à surélever ponctuellement pour harmonisation des hauteurs par niveau	BEC Cons.
	- 1 au R+1 par exemple	
	- <u>19.09.13</u> ; 2 au R+2	
26.09.13	Gaine ascenseur au R+4	BEC Cons.

	<ul> <li>la panne sera coupée de part et d'autre de la gaine par le lot 2 – charpente bois – pour éviter de modifier la gaine et la cabine ascenseur, sous réserve de l'avis du BET</li> </ul>	Bet Arnould OTIS	
	structure.		
	- La conservation de la panne entrainerait selon OTIS, un devis de TS d'environ 5 000 € HT, pour modifier la cabine.		
03.10.13	Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise BEC Construction de diffuser à OTIS les 2 hypothèses sur l'édicule ascenseur.	BEC Cons.	
03.10.13	0.13 Les entreprises Blanchard et Herve Thermique établiront des plans de synthèse des		
	terminaux et des réseaux des logements types, pour visa des intervenants, y compris le gestionnaire (interface à la charge du MOU).	HERVE Therm. Rappel 24.10	
10.10.13	Sur la base de ces plans de synthèse les réservations de l'entreprise BEC Construction	BLANCHARD	
	seront vérifiées sur place, en concertation avec l'entreprise du lot 11 qui implantera les cloisons, doublages, contre-cloisons, etc.	HERVE Therm. BEC Cons.	
24.10.13	Le représentant de l'entreprise BLANCHARD indique que les implantations des	LOT 11 BI	
24.10.13	réservations électriques dans le duplex ne sont sans doute pas à jour selon l'implantation modifiée du mobilier.	Cap Ingelec	
10.10.13	Le représentant de l'architecte demande au Bet CAP INGELEC de vérifier la conformité	Bet CAP Ingelec	
	des bouches d'entrée d'air proposées par HERVE THERMIQUES, avec la notice acoustique du Bet ECHOLOGOS, en particulier les affaiblissements acoustiques (37 db et 39 db selon localisation).	HERVE Therm.	
	REZ DE CHAUSSEE :		
0.10.13	Fiche d'examen n° 26 destinée à BEC Construction : suite à la découverte de massifs en	BEC Cons.	
	pierre sous les poteaux (photo ci-jointe), BEC construction proposera une méthode pour conserver les descentes d'eaux usées des pièces humides dans l'emprise des GT du plan architecte, en concertation avec l'entreprise HERVE Thermique.	Hervé Therm,	
7.10.13	Méthode à voir en réunion le 17.10.13, emprise massifs à rajouter par BEC Construction sur le plan du dallage.	TOUS	
24.10.13	Massifs de 70 x 80 cm rajoutés sur les détails types des GT, avec proposition de dévoiement des chutes, de déplacement des VB pour éviter de toucher aux massifs (avis défavorable de Socotec). Conserver le lavabo de la SDE de la chambre n° 10 à son emplacement initial coté couloir, si agrandissement de la GT à cause de la VB	BEC Cons.	
	<u>R+1</u> :		
	R+2:		
	<u>R+3</u> :		
26.09.13	Plan d'EXE de l'escalier du duplex :  diminuer la longueur de la volée de 430 cm à environ 360 / 370 cm (en attente lot 11)  largeur à diminuer selon règlementation PMR  dossier à compléter / à diffuser  coupe sur socle à fournir	ESCAO Rappel 17.10/24.10	
	<ul> <li>coupe sur appui haut à fournir selon note du Bet ECHOLOGOS</li> <li>Essence bois, finition, etc à détailler.</li> </ul>		
20 05 12	R+4:	DEC Cons	
30.05.13	Accès dans les combles ; maintenir le passage d'homme au droit de chaque refend entre travées, les gaines passeront dans les parties basses sous rampants. Solives existantes à déposer, pour création du plancher bois technique au-dessus des entraits.	BEC Cons	
	FACADES:		
19.09.13	L'entreprise BEC s'engage à reprendre les allèges endommagées suite à la dépose des chevrons formant support des tablettes déposées, ainsi que celles aux emplacements des goulottes d'évacuations des gravats.	BEC Cons.	
	TOITURE :		

### 12 - Phase Chantier:

	GENERALITES:	
23.05.13	Mettre des protections lourdes sur le parquet conservé pendant les démolitions	BEC Cons.
	intérieures, et démolir les maçonneries en plusieurs étapes,	
30.05.13	Suite aux photos de l'OPC du 29.05.13, la MOE constate ce jour que les protections sont	BEC Cons.
	parfois insuffisantes, et demande donc à l'entreprise BEC Construction de mieux protéger	Bet Arnould
	le parquet qui est conservé selon la note du BET ECHOLOGOS. Toute détérioration par	
	manque de protection sera prise en charge par l'entreprise.	
	Travée déposée par erreur au R+4 à reconstituer à l'identique pour support de la chape.	
	L'entreprise vérifiera que les planchers existants peuvent supporter sans étaiement	
	complémentaire, même temporairement, la surcharge des démolitions.	
20.06.13	Finir de démolir les cloisons maçonnées dans la hauteur du parquet sur lambourdes, pour	BEC Cons.
	mise en œuvre des cloisons selon la notice du Bet ECHOLOGOS, quand elles se	
	superposent, photo 465.	
20.06.13	L'entreprise BEC CONSTRUCTION fait implanter à tous les niveaux par un géomètre un	BEC Cons.

10,10.13	axe longitudinal qui déterminera les implantations des cloisons / réservations des GT / etc. BEC Construction vérifiera avec le géomètre que l'axe longitudinal est identique à l'axe des circulations du projet.	
20.06.13	- Constat est fait ce jour d'enduit plâtre soufflé en diverses zones des façades Est / Ouest, à purger, photos 469, 463.	BEC Cons. Bet Arnould
20.00.40	poutrelles acier rouillées en linteau intérieur à traiter avant pose doublage.	BEC Cons.
0.06.13		
7.06.13	Vérifier les aplombs des maçonneries des 2 cages d'escalier pour contrôler la largeur des volées, d'au moins 130 cm.	
)4.07.13	Suite à la fiche d'examen n° 5, l'entreprise transmettra à l'architecte le plan de l'escalier mis à jour le 05.07.13.	BEC Cons.
25.07.13	Allège à consolider suite à la dépose des tablettes.  Réception contradictoire des parquets existants conservés à prévoir avec le lot n° 3 – CHAPES.	
25.07.13	Piochage des enduits des refends dans les cages d'escalier, voire dans la gaine ascenseur, à prévoir avant la réalisation de l'enduit plâtre prévu au lot 11.	BEC Cons. OPC
05.09.13	L'entreprise BEC Construction fournira le DOE des travaux de déplombage le plus rapidement possible.  Le MOU s'informe auprès du CSPS sur les conditions éventuelles d'un confinement, qui	
19.09.13	n'est prévu dans aucun CCTP, sinon sur le déplombage complet.  Le représentant du MOU a demandé un chiffrage du déplombage complet à l'entreprise  BEC Construction	BI BEC Cons.
12.09.13	Implantation des cloisons séparatives longitudinales, sous réserve de la désignation du plaquiste:  - ½ largeur de couloir de 70,5 cm (141 cm total, pour 140 cm PMR)  - Plaque plâtre de 2,5 cm  - Jeu de 1 cm	
19.09.13	Soit 74 cm brut pour la tête de cloison maçonnée.  Modification du coffrage de PH du R+3 en cours, suite à l'erreur de niveau, coulage prévu le 10.10.13, sans incidence sur le planning global.  L'entreprise fournira son autocontrôle des points suivants:  - remise à niveau du coffrage du plancher haut du R+3  - soudures des renforts de structure  - confortement des maçonneries qui demeurent dans la hauteur des planchers, suite à la démolition des maçonneries en élévation	
6.09.13	calfeutrement de la maçonnerie et des planchers autour de la cage d'ascenseur  Le représentant de l'entreprise BEC CONSTRUCTION signale que suite au décapage du dallage à RDC des massifs en débord des maçonneries sont apparus.  Le dallage ne peut être coulé correctement.  L'entreprise fournira un devis pour le sciage de ces massifs, y compris au droit des portes fenêtres.	BEC Cons. Bet Arnould BI
24.10.13	Devis pour sciage en surface de la partie du massif qui déborderait du dallage en périphérie des GT à fournir.	BEC Cons.
)3,10.13	Comme le serrurier doit être désigné le 04.10.13 selon les informations du MOU, une synthèse sera faite avec lui avant la réalisation du limon des escaliers.  REZ DE CHAUSSEE:	BEC Cons.
	<u>R+1</u> :	
5.07.13	Remplissage hétérogène en linteau d'une baie dans un refend à démolir avant son bouchement.	BEC Cons.
25.07.13	Le représentant de l'architecte demande l'avis du Bet ARNOULD sur des éléments maçonnés qui demeurent dans la hauteur d'un plancher, suite à la démolition d'un refend longitudinal contre le pignon Sud.	Bet Arnould BEC Cons.
03.10.13	L'entreprise BEC CONSTRUCTION indique qu'elle a interrogé SOCOTEC à ce sujet, en attente de sa réponse.	BEC Cons.
	R+2:	
	<u>R+3</u> :	
9.08.13	BEC CONSTRUCTION signale que la travée en pignon Sud au 3 <sup>eme</sup> étage est moins large de 10 cm que sur les plans de réservation d'HERVE THERMIQUE. Les réservations ont dont été déplacées, à vérifier à l'implantation des cloisons.  R+4:	BEC Cons. HERVE Therm.
5.09.13		BEC Cons.
0.10.13	Platine de renfort de la charpente à intégrer selon détail du BET Arnould BEC Construction confirmera que les platines ont été incorporées dans le plancher. Photos avant coulage plancher transmises par BEC CONSTRUCTION, à intégrer au DOE.	
10.10.13	Le représentant de l'architecte demande une vérification de l'implantation des réservations dans le plancher, selon celle des cloisons séparatives entre logements, axées sur les fermes en bois.	
10.10.13	L'entreprise BEC étudiera la possibilité d'encastrer les évacuations des pièces humides dans le plancher, vers chaque GT, en concertation avec le BET Arnould.	HERVE Therm.  BEC Cons  HERVE Therm.

17.10.13	L'entreprise HERVE Thermique étudiera la possibilité de regrouper les évacuations en PH du R+3, contre la cloison séparative, en concertation avec le BET Cap Ingelec. Visa défavorable du Bet ARNOULD pour l'encastrement des siphons et des évacuations dans le plancher.  Soffite à prévoir en PH des mezzanines selon hypothèse décrite ci-dessus.	BET Arnould Cap Ingelec BEC CONST. Bet ARNOULD BI HERVE THERM. CAP INGELEC
24.10.13	Les plans d'EXE de l'entreprise HERVE Thermique n'intègrent pas cette disposition.	HERVE Therm.
10.10.13	Curage charpente, baculas à terminer	Bec Cons
12.09.13	Des main-courantes intérieures sont prévues devant les fenêtres, coté intérieur, détail à voir entre COUVAL, CARI, le plaquiste.	SOCOTEC
	FACADES:	
	TOITURE :	
19.09.13	Avis favorable du représentant de l'architecte pour lancer le proto de lucarne + chéneau dans les meilleurs délais. Un point de contrôle sera effectué à cette occasion.	Couvreurs de France, COUVAL, etc



# Réunion du 24 octobre 2013

# Résidence COLBERT à Reims

Raison Sociale Intervenant	Nom représentant(s) à la réunion	Signature
CAP Injelia	PUZBAIN	All !
Déco façades1	F. ISIK	<b>37.</b>
C D F	BESTEZ	State
BLANCHARD Ele	ROSIEZ	15
COUVAL	RICHARD	
BEC	Mr ALLARD	Alter S
ARWOULD	H HOU CHENE	
DJ 130'S	Ph. LAUZANI	VE